

Le 29/06/2018 à 19h00

Le conseil communautaire, dûment convoqué par madame la présidente conformément aux dispositions de l'article L.5211-11 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni dans la salle du conseil de la communauté d'agglomération de Beauvaisis.

PRESIDENT Madame Caroline CAYEUX

PRESENTS *Madame CAYEUX, Monsieur DEVILLERS, Monsieur JULLIEN, Monsieur HEDIN, Monsieur PIA, Monsieur CHRISTIAENS, Monsieur DUFOUR, Monsieur DORIDAM, Monsieur MARCHETTI, Monsieur BOITEL, Madame ABLA, Monsieur COËT, Monsieur CORDIER, Monsieur SADOWSKI, Monsieur LEFEVRE, Monsieur VANDEBURIE, Monsieur BOURGEOIS, Madame LESURE, Monsieur BAILLY, Monsieur DEGOUY, Monsieur DRUJON, Monsieur POLLE, Monsieur DUTHOIT, Monsieur VERSCHAEVE, Monsieur BILLORE, Monsieur MULLOT, Madame DEBRY, Monsieur SAULNIER, Monsieur MICHELINO, Monsieur COURTOIS, Madame DEVILLERS, Monsieur ROUTIER, Madame GEOFFROY, Monsieur NOGRETTE, Monsieur VANYSACKER, Monsieur DE L'HAMAIDE, Monsieur DUBOIS, Madame FONTAINE, Monsieur PAILLART, Monsieur ROUSSELLE, Madame DJENADI, Madame CAPGRAS, Monsieur VAN WALLEGHEM, Monsieur BALACHE, Madame BERTOIS, Monsieur FRENOY, Monsieur SAUVE, Monsieur GRUEL, Monsieur GASPART, Madame COLIGNON DUROYON, Monsieur TABARY, Monsieur NARZIS, Monsieur BOURLEAU, Monsieur MIRON, Monsieur SALITOT.*

SUPPLEANTS *Monsieur Hubert PROOT à Monsieur Henry ANDERSEN, Monsieur Jean-Louis CHATELET à Monsieur Roger NICOLAS, Monsieur Jean-Pierre SENECHAL à Monsieur Cyr SAULNIER, Monsieur Didier LEBESGUE à Monsieur Dominique DUPILLE.*

ABSENTS *Madame LEJEUNE, Monsieur GAMBLIN, Monsieur DURIEZ, Monsieur DESIREST, Madame ITALIANI, Monsieur LANGLET, Madame FUMERY, Madame PERNIER, Monsieur SIGNOIRT, Madame SENOL, Monsieur LY, Monsieur ILLIGOT, Monsieur NEKKAR, Monsieur PALANDRE, Monsieur RAHOUI, Madame TRAORE, Madame BAPTISTE.*

POUVOIRS *Monsieur Charles LOCQUET à Monsieur Dominique DEVILLERS, Monsieur Olivier TABOUREUX à Madame Charlotte COLIGNON DUROYON, Monsieur Arnaud DE SAINTE MARIE à Monsieur Pierre MICHELINO, Madame Martine DELAPLACE à Madame Claudine GEOFFROY, Monsieur Gilles DEGROOTE à Monsieur Jean-Charles PAILLART, Monsieur Jean-Luc BRACQUART à Monsieur Jean-Louis VANDEBURIE, Monsieur Laurent DELMAS à Monsieur Christophe TABARY, Madame Nicole WISSOTZKY à Monsieur Jean-Marie JULLIEN, Monsieur Jean-Paul TERNISIEN à Monsieur Jean-François DUFOUR, Madame Catherine THIEBLIN à Monsieur Franck PIA, Monsieur Dominique CORDIER à Monsieur André DUTHOIT, Madame Françoise BRAMARD à Madame Caroline CAYEUX, Madame Corinne CORILLION à Monsieur Jacques DORIDAM, Monsieur Yves SAJOT à Monsieur Gilles BOITEL, Madame Anne GEFFROY à Madame Jacqueline FONTAINE, Monsieur Joël LIONNET à Monsieur Alain DRUJON, Monsieur Thibaud VIGUIER à Monsieur Grégory NARZIS, Madame Cécile PARAGE à Madame Fatima ABLA, Monsieur Laurent DELAERE à Madame Marie Claude DEVILLERS, Monsieur Jérôme LIEVAIN à Madame Nathalie BERTOIS, Monsieur Philippe VIBERT à Madame Guylaine CAPGRAS, Madame Salima NAKIB à Madame Ada DJENADI, Monsieur Mohrad LAGHRARI à Monsieur Jean-Luc BOURGEOIS, Madame Nathalie KABILE à Monsieur Robert CHRISTIAENS, Madame Chanez HERBANNE à Monsieur Denis NOGRETTE.*

Date d'affichage	6 juillet 2018
Date de la convocation	21 juin 2018
Nombre de présents	59

Date de réception préfecture :
Accusé en préfecture : 060-200067999-
20180629-117280-DE-1-1
Date de télétransmission : 9 juillet 2018
Date de réception en préfecture : 9 juillet
2018

Nombre de votants	73
-------------------	----

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est Benoit MIRON

Administration générale - finances - compte administratif des budgets principal et annexes de l'exercice 2017 - approbation

Monsieur Jean-Marie JULLIEN, Vice-Président

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 1612-12 et suivants,

Vu la délibération du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du 31 mars 2017 approuvant le budget primitif 2017 du budget principal,

Vu les décisions modificatives prises lors des séances du conseil communautaire du 29 juin et 14 novembre 2017,

Considérant que l'arrêté des comptes de l'établissement public est constitué par le vote de l'organe délibérant sur le compte administratif présenté par la Présidente qui doit intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice,

Considérant que le compte de gestion du comptable fait ressortir une identité d'exécution d'écritures avec le compte administratif de l'ordonnateur,

Vu le document budgétaire conforme aux instructions comptable et budgétaire M14 et M4 et le rapport de présentation,

Proposition :

- adopter le compte administratif 2017 du budget principal et des budgets annexes de l'agglomération du Beauvaisis arrêté comme suit :

BUDGET PRINCIPAL

Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	5 022 771.39
Dépenses de l'exercice	68 695 382.49	Recettes de l'exercice	71 606 813.41
Total :	68 695 382.49	Total :	76 629 584.80

Résultat de la section de fonctionnement (A)	7 934 202.31
---	---------------------

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1	4 204 797.54	Solde d'exécution N-1	
Dépenses de l'exercice	11 948 788.67	Recettes de l'exercice	12 133 660.32
Total :	16 153 586.21	Total :	12 133 660.32

Résultat de la section d'investissement (B)	-4 019 925.89
--	----------------------

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2017 de (A + B) : +3 914 276.42

Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de : -1 339 355.26

Le résultat cumulé au 31/12/2017 est de : +2 574 921.16
(résultat de l'exécution + solde des restes à réaliser)

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Section d'exploitation

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	
Dépenses de l'exercice	5 653 428.08	Recettes de l'exercice	7 557 807.63
Total :	5 653 428.08	Total :	7 557 807.63

Résultat de la section d'exploitation (A)	1 904 379.55
--	---------------------

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1	2 302 451.93	Solde d'exécution N-1	
Dépenses de l'exercice	4 290 026.29	Recettes de l'exercice	9 297 718.26
Total :	6 592 478.22	Total :	9 297 718.26

Résultat de la section d'investissement (B)	2 705 240.04
--	---------------------

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2017 de (A + B) : +4 609 619.59

Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de : -579 898.02

Le résultat cumulé au 31/12/2017 est de : +4 029 721.57
(résultat de l'exécution + solde des restes à réaliser)

Date de réception préfecture :
Accusé en préfecture : 060-200067999-
20180629-117280-DE-1-1
Date de télétransmission : 9 juillet 2018
Date de réception en préfecture : 9 juillet
2018

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Section d'exploitation

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	
Dépenses de l'exercice	25 575.61	Recettes de l'exercice	48 289.43
Total :	25 575.61	Total :	48 289.43

Résultat de la section d'exploitation (A)	22 713.82
--	------------------

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1	98 534.30	Solde d'exécution N-1	
Dépenses de l'exercice	405.29	Recettes de l'exercice	159 805.70
Total :	98 939.59	Total :	159 805.70

Résultat de la section d'investissement (B)	60 866.11
--	------------------

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2017 de (A + B) : +83 579.93

Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de : +0.00

Le résultat cumulé au 31/12/2017 est de : +83 579.93
(résultat de l'exécution + solde des restes à réaliser)

TRANSPORTS

Section d'exploitation

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	358 668.13
Dépenses de l'exercice	7 573 505.93	Recettes de l'exercice	8 002 544.52
Total :	7 573 505.93	Total :	8 361 212.65

Résultat de la section d'exploitation (A)	787 706.72
--	-------------------

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1	347 293.11	Solde d'exécution N-1	
Dépenses de l'exercice	1 301 965.07	Recettes de l'exercice	1 588 041.43
Total :	1 649 258.18	Total :	1 588 041.43

Résultat de la section d'investissement (B)	-61 216.75
--	-------------------

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2017 de (A + B) : +726 489.97

Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de : -53 269.53

Le résultat cumulé au 31/12/2017 est de : +673 220.44

(résultat de l'exécution + solde des restes à réaliser)

GAZ NATUREL POUR VEHICULES**Section d'exploitation**

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	432 387.13
Dépenses de l'exercice	374 230.91	Recettes de l'exercice	462 657.76
Total :	374 230.91	Total :	895 044.89

Résultat de la section d'exploitation (A)	520 813.98
--	-------------------

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1		Solde d'exécution N-1	88 887.38
Dépenses de l'exercice	35 716.66	Recettes de l'exercice	35 718.00
Total :	35 716.66	Total :	124 605.38

Résultat de la section d'investissement (B)	88 888.72
--	------------------

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2017 de (A + B) : +609 702.70

Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de : +0.00

Le résultat cumulé au 31/12/2017 est de : +609 702.70

(résultat de l'exécution + solde des restes à réaliser)

Date de réception préfecture :
Accusé en préfecture : 060-200067999-
20180629-117280-DE-1-1
Date de télétransmission : 9 juillet 2018
Date de réception en préfecture : 9 juillet
2018

ZONE DU HAUT-VILLE**Section de fonctionnement**

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	
Dépenses de l'exercice	7 278 503.63	Recettes de l'exercice	7 278 503.63
Total :	7 278 503.63	Total :	7 278 503.63

Résultat de la section de fonctionnement (A)	0.00
---	-------------

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1	1 672 672.72	Solde d'exécution N-1	
Dépenses de l'exercice	5 970 103.63	Recettes de l'exercice	6 781 072.72
Total :	7 642 776.35	Total :	6 781 072.72

Résultat de la section d'investissement (B)	-861 703.63
--	--------------------

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2017 de (A + B) : -861 703.63

Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de : +0.00

Le résultat cumulé au 31/12/2017 est de : -861 703.63
(résultat de l'exécution + solde des restes à réaliser)

ZONE DE PINCONLIEU**Section de fonctionnement**

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	
Dépenses de l'exercice	1 145 905.00	Recettes de l'exercice	1 145 905.00
Total :	1 145 905.00	Total :	1 145 905.00

Résultat de la section de fonctionnement (A)	0.00
---	-------------

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1	805 148.48	Solde d'exécution N-1	
Dépenses de l'exercice	1 182 561.29	Recettes de l'exercice	1 420 481.85
Total :	1 987 709.77	Total :	1 420 481.85

Résultat de la section d'investissement (B)	-567 227.92
--	--------------------

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2017 de (A + B) : -567 227.92

Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de :

Le résultat cumulé au 31/12/2017 est de : -567 227.92
(résultat de l'exécution + solde des restes à réaliser)

ZONE DE BEAUVAIS-TILLE (NOVAPARC)**Section de fonctionnement**

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	
Dépenses de l'exercice	11 275 665.39	Recettes de l'exercice	11 275 665.39
Total :	11 275 665.39	Total :	11 275 665.39

Résultat de la section de fonctionnement (A)	0.00
---	-------------

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1	529 138.38	Solde d'exécution N-1	
Dépenses de l'exercice	9 850 664.58	Recettes de l'exercice	11 369 054.48
Total :	10 379 802.96	Total :	11 369 054.48

Résultat de la section d'investissement (B)	989 251.52
--	-------------------

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2017 de (A + B) : +989 251.52

Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de :

Le résultat cumulé au 31/12/2017 est de : +989 251.52
(résultat de l'exécution + solde des restes à réaliser)

Date de réception préfecture :
Accusé en préfecture : 060-200067999-
20180629-117280-DE-1-1
Date de télétransmission : 9 juillet 2018
Date de réception en préfecture : 9 juillet
2018

ZONE D'ACTIVITES TECHNOLOGIQUES

Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	
Dépenses de l'exercice	802 004.32	Recettes de l'exercice	802 004.32
Total :	802 004.32	Total :	802 004.32

Résultat de la section de fonctionnement (A)	0.00
---	-------------

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1	795 379.51	Solde d'exécution N-1	
Dépenses de l'exercice	802 004.32	Recettes de l'exercice	795 379.51
Total :	1 597 383.83	Total :	795 379.51

Résultat de la section d'investissement (B)	-802 004.32
--	--------------------

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2017 de (A + B) : -802 004.32

Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de :

Le résultat cumulé au 31/12/2017 est de : -802 004.32
(résultat de l'exécution + solde des restes à réaliser)

ZAC SAINT-MATHURIN**Section de fonctionnement**

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	
Dépenses de l'exercice	1 079 721.94	Recettes de l'exercice	1 079 721.94
Total :	1 079 721.94	Total :	1 079 721.94

Résultat de la section de fonctionnement (A)	0.00
---	-------------

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1	92 891.36	Solde d'exécution N-1	
Dépenses de l'exercice	949 259.43	Recettes de l'exercice	223 353.87
Total :	1 042 150.79	Total :	223 353.87

Résultat de la section d'investissement (B)	-818 796.92
--	--------------------

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2017 de (A + B) : -818 796.92

Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de :

Le résultat cumulé au 31/12/2017 est de : -818 796.92
(résultat de l'exécution + solde des restes à réaliser)

PEPINIERE ET HOTEL D'ENTREPRISE**Section de fonctionnement**

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1	49 316.16	Résultat reporté N-1	
Dépenses de l'exercice	205 374.10	Recettes de l'exercice	285 338.48
Total :	254 690.26	Total :	285 338.48

Résultat de la section de fonctionnement (A)	30 648.22
---	------------------

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1		Solde d'exécution N-1	22 420.65
Dépenses de l'exercice	249 619.98	Recettes de l'exercice	276 335.49
Total :	249 619.98	Total :	298 756.14

Résultat de la section d'investissement (B)	49 136.16
--	------------------

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2017 de (A + B) : +79 784.38

Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de : -16 389.66

Le résultat cumulé au 31/12/2017 est de : +63 394.72
(résultat de l'exécution + solde des restes à réaliser)

La commission "Administration et finances" , réunie le 6 juin 2018, a émis un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés avec 5 abstention(s) , décide d'adopter le rapport ci-dessus. Monsieur Jean-Marie JULLIEN, vice-président, prend la présidence de l'assemblée pour le vote des comptes administratifs. Madame la Présidente étant sortie, elle n'a pas pris part au vote. Messieurs Alain ROUSSELLE, André COËT, Hubert VANYSACKER, Bruno GRUEL, Jean-Jacques Dubois, Erik MULLOT, Jean-Pierre SENECHAL, Didier LEBESGUE, Régis LANGLET, ne prennent pas part au vote des comptes administratifs.

Pour Extrait Conforme,
La Présidente,
Caroline CAYEUX

Commission : - Administration générale et finances

Service : Direction des finances et du conseil de gestion

RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

RAPPORT DE PRÉSENTATION COMPTE ADMINISTRATIF 2017

PREAMBULE

Le vote du compte administratif 2017 termine le cycle annuel budgétaire et retrace l'exécution budgétaire de l'année. Pour rappel, ce dernier a été précédé par un débat d'orientation budgétaire le 03/03/2017, suivi du vote des budgets primitifs 2017 le 31/03/2017 et des décisions modificatives afférentes les 29/06/2017 et 14/11/2017.

Les documents budgétaires « réglementaires », remis à l'ensemble des membres du conseil communautaire, répondent aux exigences du cadre légal comptable et budgétaire des instructions M14 et M4. Le présent rapport de présentation a vocation à synthétiser et commenter les données issues du document budgétaire.

S'agissant de ces documents réglementaires, leur mise à disposition du public en vertu de l'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'effectue, au choix des personnes intéressées, soit par :

- consultation sur place au service des finances de l'agglomération (locaux au 2^e étage de la mairie de Beauvais),
- envoi dématérialisé via internet sur simple demande par courriel à formuler à l'adresse finances@beauvaisis.fr,
- envoi par courrier postal sur demande écrite moyennant le coût de reproduction du document demandé.

Pour ce qui concerne les élus communautaires, ces documents réglementaires sont insérés au dossier du conseil communautaire qui est transmis dans les délais légaux prévus à l'article L. 2121-12 du CGCT.

Concernant les ratios prévus à l'article R. 2313-1 du CGCT, ils sont insérés dans la maquette budgétaire et dans le présent rapport de présentation. Leur communication au public s'effectue via cette dernière insertion puisque le présent rapport est mis en ligne sur le site internet de l'agglomération du Beauvaisis (<http://www.beauvaisis.fr>) à la rubrique «présentation/ finances ».

SOMMAIRE

I – LE BUDGET PRINCIPAL.....	3
A - Les résultats du budget principal	3
B - La section de fonctionnement	3
C – La section d’investissement.....	19
II – BUDGETS ANNEXES.....	25
A - ASSAINISSEMENT.....	25
B - SERVICE PUBLIC D’ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC).....	29
C – TRANSPORTS	30
D - STATION GAZ NATUREL POUR VEHICULES.....	33
E - LES BUDGETS ANNEXES DE ZONE.....	35
F- PEPINIERE ET HOTEL D’ENTREPRISES	45

SYNTHESE GENERALE

A titre liminaire, il convient de rappeler que le compte administratif 2017 est le premier résultat de la communauté d’agglomération du Beauvaisis née le 1er janvier 2017 de la fusion entre la CCRB et la CAB.

Le budget principal totalise 83,74 M€ de recettes sur les 153,62 M€ pour l’ensemble des budgets (55 %). Ce sont 71,60 M€ de recettes qui proviennent de la **section de fonctionnement**, dont les deux principaux postes sont les impôts et taxes qui totalisent 47,04 M€ (65,70 %) et les subventions et participations avec 17,91 M€ (25 %).

Quant aux dépenses de fonctionnement, elles totalisent 68,69 M€ sur les 140,69 M€ pour l’ensemble des budgets avec 22,74 M€ qui relèvent du chapitre atténuation de produits (33,11 %), 17,54 M€ dépensés en charge de personnel (25,54 %) et 23,00 M€ aux chapitres 011 et 65 avec 33,48 %.

Toujours concernant le budget principal, **la section d’investissement** enregistre 12,13 M€ de recettes dont 45,08 % d’autofinancement des investissements. Le recours à l’emprunt a été opéré à hauteur de 6 M€. La programmation annuelle 2017 en matière d’investissement a atteint 11,95 M€.

Les budgets annexes totalisent 31,95 M€ de recettes, dont 9,30 M€ pour le budget annexe de l’assainissement, 1,59 M€ pour les transports, et 20,59 M€ pour l’ensemble des budgets annexes dits de lotissements.

I – LE BUDGET PRINCIPAL

A - LES RÉSULTATS DU BUDGET PRINCIPAL

	Résultats au 31/12/2016	Résultat d'exécution 2017	Résultats au 31/12/2017(A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	5 022 771,39	2 911 430,92	7 934 202,31		7 934 202,31
Investissement	-4 204 797,54	184 871,65	-4 019 925,89	-1 339 355,26	-5 359 281,15
Total :	817 973,85	3 096 302,57	3 914 276,42	-1 339 355,26	2 574 921,16

Le résultat cumulé de l'exercice 2017 s'établit à + 2 574 921,16 € et fera l'objet d'une reprise lors la prochaine décision modificative de l'exercice 2018. A noter que ce dernier est en baisse de 28,21 % (- 1,01 M€) par rapport à l'exercice 2016 (3 586 642,48 euros)

B - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

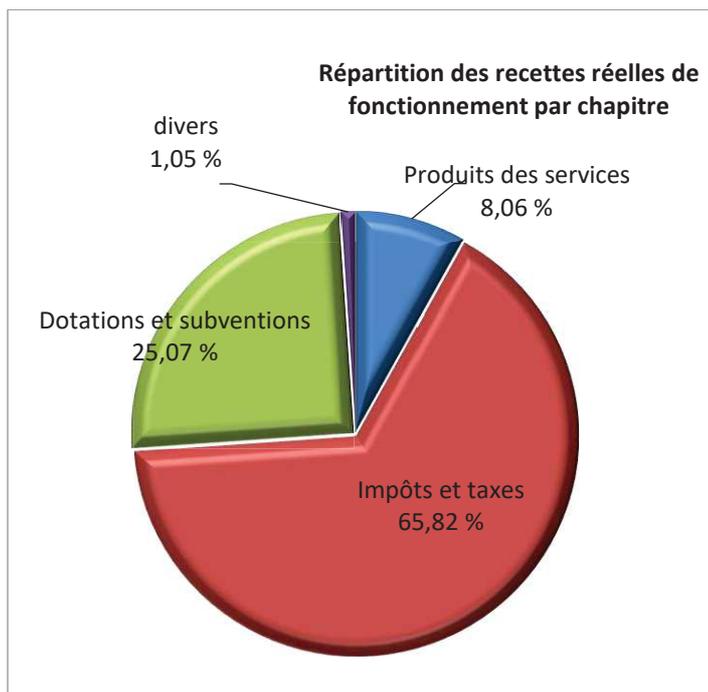
Le résultat d'exécution de l'année 2017 de la section de fonctionnement atteint 2 911 430,92 €. Il est déterminé par la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement.

1 - Les recettes de fonctionnement

Recettes de fonctionnement		2016	2017		
		CA (cab31+ccrb)	Crédits ouverts (1)	CA	Taux réal.
013	Atténuations de charges	122 609	108 375	269 443	248,62 %
70	Produits des services, du domaine et ventes ...	5 494 003	5 786 071	5 762 509	99,59 %
73	Impôts et taxes	44 530 663	46 202 625	47 048 210	101,83 %
74	Dotations, subventions et participations	17 797 287	18 001 738	17 916 186	99,52 %
75	Autres produits de gestion courante	179 473	156 000	161 632	103,61 %
76	Produits financiers	4	5	340	6800,20 %
77	Produits exceptionnels	129 495	5 000	71 477	1429,54 %
78	Reprises sur provisions	82 935	245 970	245 970	100,00 %
<i>S/total recettes réelles de fonctionnement. :</i>		<i>68 336 468</i>	<i>70 505 784</i>	71 475 768	101,38 %
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	204 049	181 318	131 046	72,27 %
Total recettes de fonctionnement :		68 540 517	70 687 102	71 606 813	101 %

(1) hors reprise de résultat

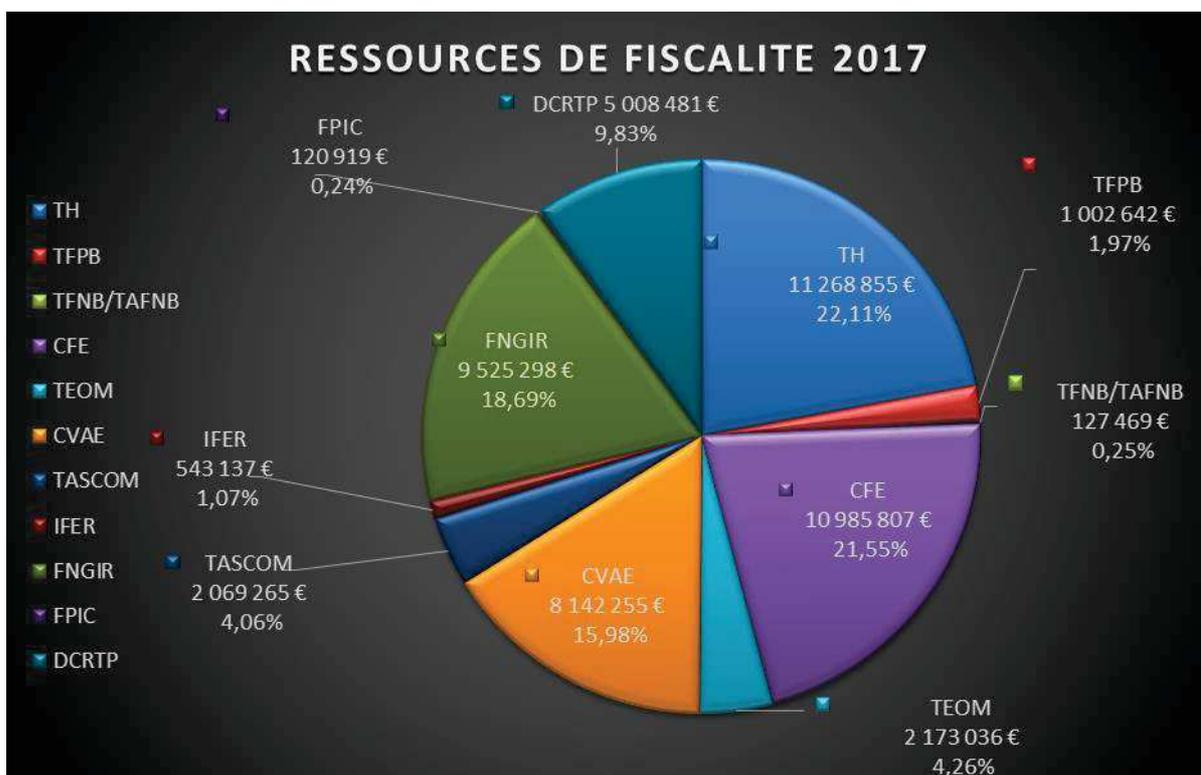
Les recettes réelles de fonctionnement (71,476 M€) ont été réalisées à 101 % et sont en augmentation de 4 %. La répartition des recettes réelles de fonctionnement par principaux chapitres se présente ainsi :



1.1 - Chapitres 73 « Impôts et taxes »

Ce chapitre représente 66 % des recettes réelles de fonctionnement perçues sur l'exercice 2017 et totalise 47,048 M€.

Les ressources fiscales perçues en 2017 aux chapitres 73 (fiscalité directe) et 74 (compensations) se ventilent par imposition comme suit :



- l'article 73111 reprend les produits de fiscalité directe suivants : la **cotisation foncière des entreprises** (CFE ; 10,99 M€), les **taxes foncières sur les propriétés non bâties** (TFNB et TAFNB ; 0,12 M€) et la **taxe d'habitation** (TH ; 11,269 M€).

A noter depuis 2017, suite à l'intégration des communes de l'ex-CCRB et à l'harmonisation fiscale correspondante la perception d'une taxe foncière sur les propriétés bâties à hauteur de 1M€.

En effet, dans le cadre de la procédure d'intégration fiscale liée à la fusion de plusieurs collectivités, l'article 1638-0 bis du code général des impôts (CGI) prévoit que le nouvel EPCI issu de la fusion peut retenir l'application sur son nouveau territoire d'un taux moyen pondéré issu de la fusion de la fiscalité des deux entités préexistantes.

Ainsi selon ce mécanisme et par délibération du 31/03/2017, le nouvel EPCI a décidé de retenir le taux moyen pondéré (TMP) de taxe foncière de 0,906 % contre 0 % auparavant pour l'ex-CAB₃₁. Pour la TH (9,99 %) et la CFE (25,40 %) ce sont également les TMP qui ont été retenus. Pour le FNB, c'est le taux historique de la CAB₃₁ de 2,18 % qui a été retenu et non le TMP de 8,14 %.

Parallèlement une procédure d'intégration fiscale fixée à 3 années a été mise en place sur les trois TMP.

Cet article intègre les **rôles complémentaires** perçus au titre des différentes impositions pour un montant total de 0,05 M€ dont 0,02 M€ au titre de la taxe d'habitation (TH 2017) et 0,03 M€ au titre de la taxe foncière (TF 2017).

Il s'agit pour l'essentiel de mises à jour des bases de l'année de référence par les services fiscaux.

- l'article 73112 comptabilise la **cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises** (CVAE ; 8,14 M€) ;

- l'article 73113 la **taxe sur les surfaces commerciales** (TASCOM ; 2,07 M€) ;

- l'article 73114 l'**imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux** (IFER ; 0,54 M€) ;

- l'article 7318 recense les **rôles supplémentaires** perçus au titre des différentes impositions pour un montant total de 0,47 M€ dont 0,29 M€ au titre de la CFE (2013 à 2016), 0,05 M€ au titre de la taxe d'habitation (TH 2015 à 2016) et 0,13 M€ au titre de la taxe foncière (TF 2016).

Il s'agit pour l'essentiel de redressements des services fiscaux.

- l'article 73211, correspond aux **attributions de compensation négatives** (0,48 M€) issues des reversements opérés par les communes dans ce cadre. Le montant est identique à celui de 2016 car l'intégration des nouvelles communes de l'ex-CCRB s'est traduite uniquement par une augmentation des attributions positives (cf. dépenses de fonctionnement – chapitre 014) ;

- l'article 73221 comptabilise le **fonds national de garantie individuelle des ressources** (FNGIR ; 9,53 M€) ;

- l'article 73223 comptabilise pour la première année un fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales de 0,12 M€. En effet notre EPCI du fait de la fusion a été en 2017 à la fois contributeur et bénéficiaire de ce fonds.

Quant à l'article 7331, il comptabilise le produit de la **taxe d'enlèvement des ordures ménagères** (TEOM) instituée au 01/01/2015 par délibération du 03/10/2014. Le taux fixé en 2017 à 2,50 % (identique depuis l'origine) a généré un produit fiscal de 2,17 M€. Suite à la fusion de l'ex-CAB₃₁ et de l'ex-CCRB, deux zones de perception ont été créées par délibération du 31/03/2017 avec un taux différencié de 0,60 % applicable en 2017 pour les communes de l'ex-CCRB. Une harmonisation fiscale progressive de 4 années s'applique sur cette deuxième zone pour atteindre en 2020 le taux historique de 2,50 %. Ce montant intègre 2 244 € de rôle supplémentaire.

Enfin, le produit de la **taxe de séjour** (article 7362) instaurée sur notre territoire depuis le 1^{er} janvier 2012 atteint 0,14 M€ en 2017, somme qui correspond aux recettes perçues au titre du 4^e trimestre 2016 et des trois premiers trimestres 2017 – montant stable par rapport à 2016 et ne concernant que le territoire de la CAB₃₁, cette taxe devant être harmonisée sur l'ensemble du territoire du nouvel EPCI en 2018.

La taxe de séjour étant une ressource affectée, elle est intégralement consacrée au financement des dépenses touristiques (cf. annexe budgétaire correspondante). Elle a fait l'objet sur cet exercice d'un reversement à l'office de tourisme de l'agglomération de Beauvais (OTAB) de 0,14 M€ (cf. article 7398 en dépenses de fonctionnement), somme qui correspond aux recettes perçues arrêtées au 18/12/2017 et au reversement du solde restant dû fin 2016 de 7 035€.

1.2 - Chapitre 74 - Dotations, subventions et participations (17, 916 M€)

Ce chapitre, en augmentation de 1 % par rapport à 2016 (ex-CAB31 + ex-CCRB) représente 25 % des recettes réelles de fonctionnement. Il comptabilise notamment les principales dotations et compensations qui nous sont versées par l'Etat :

1.2.1 - La dotation globale de fonctionnement (DGF) des EPCI

La DGF en 2017, totalise **10,097 M€ et se répartit entre** la dotation d'intercommunalité (0 €) et la dotation de compensation des groupements de communes (10,097 M€).

1.2.1.1. – La dotation d'intercommunalité

La dotation d'intercommunalité demeure à 0 € en 2017 du fait de la contribution de notre EPCI au redressement des finances publiques depuis 2014 à hauteur de 2,77 M€.

Elle se décompose entre la dotation de base pour 1,27 M€ et la dotation de péréquation pour 1,41 M€.

Elle demeure comme en 2016 insuffisante pour couvrir l'intégralité de notre contribution au redressement des finances publiques ce qui s'est traduit en 2017 par un prélèvement sur fiscalité de 81 000 €.(cf. chapitre 014 – article 73916 en dépenses de fonctionnement).

1.2.1.2. – La dotation de compensation

La variation constatée de + 2,43 % (+ 0,24 M€) par rapport au montant perçu en 2016 s'explique par les mouvements des périmètres intercommunaux .

1.2.2 – les compensations d'exonérations au titre de notre nouvelle fiscalité mixte décidées par l'Etat.

Ces ressources reversées par l'Etat à notre établissement totalisent 5,662 M€ en 2017.

Elles ont pour vocation à compenser :

- d'une part, les pertes de ressources fiscales occasionnées par la suppression de la taxe professionnelle avec l'allocation de la dotation de compensation liée à la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP), pour un montant de 5,008 M€.

- d'autre part, les exonérations en matière de fiscalité mixte décidées par l'Etat à hauteur de 0,65 M€ en 2017, contre 0,52 M€ en 2016.

Elles se déclinent ainsi :

- au 748314 pour la dotation unique de compensation spécifique liée à la taxe professionnelle (0,02 M€) soit – 0,048 M€ par rapport à 2016;
- au 74833 pour les compensations liées à la contribution économique territoriale (CET) composée de la CFE et de la CVAE, à hauteur de 5 884 € dont 4 694 € liés à la CVAE exonérée compensée et 1 190 € de compensations liées aux exonérations de CFE pour réduction création d'entreprise (473 €) et de zones franches urbaines (717 €).
- au 74834 (1 906 €) sont comptabilisées les exonérations de taxes foncières pour les propriétés bâties (346 €) et non bâties (51 €) ainsi que pour les quartiers prioritaires politique de la ville (1 509 €) ;
- et au 74835 pour les compensations au titre de la taxe d'habitation (0,62 M€) soit + 0,221 M€ par rapport à 2016. Cette augmentation s'explique par l'augmentation des bases de taxe d'habitation des personnes de condition modeste à l'origine de cette compensation.

1.2.3 – LES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS (ARTICLES 747 : 2,141 M€)

Les principales participations se répartissent notamment ainsi :

- **29 % (0,611 M€)** de ces participations proviennent de la collecte des **déchets ménagers** : recettes filières et recyclage des déchets, participation du syndicat mixte de la vallée de l'Oise (SMVO) pour la fréquentation de la déchetterie d'Auneuil.
- **14,28 % (0,306 M€)** proviennent des subventions perçues pour notre action économique :
 - **0,271 M€ pour** nos deux **chantiers d'insertion** versés essentiellement par l'Etat et le département.
 - **0,035 M€** pour le financement, par la région, de la **cellule proch'emploi**
- **13,96 % (0,299 M€)** pour le financement de nos établissements culturels avec notamment :
 - Pour le projet **DEMOS**, 0,090 M€ versés par l'Etat et 0,060 M€ par le Département
 - 0,070 M€ versés par la région pour le financement d'actions de l'école d'art et de la maladrerie
 - 0,030 M€ pour le financement des emplois aidés
- **13 % (0,272 M€)** Pour le financement des actions dans le domaine de la « famille » : halte-garderie de Bresles et relais d'assistantes maternelles. 0,010 M€ ont été versés par le département, le reste par la CAF.
- **10 % (0,215 M€) pour le financement**, par la CAF, **du centre d'animation à la vie locale de Bresles**.
- **7 % (0,142 M€)** perçus au titre de l'allocation au logement temporaire (ALT) versée par la caisse d'allocations familiales pour le fonctionnement de l'aire d'accueil des **gens du voyage** du « Muid Pinel » .

1.2.4 – Le fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) relatif aux dépenses de fonctionnement d'entretien

Par ailleurs ce chapitre enregistre également depuis le 1^{er} janvier 2017 , le FCTVA se rattachant aux dépenses d'entretien des bâtiments publics et de la voirie appartenant au bénéficiaire du fonds éligibles, ce qui représente pour cet exercice 16 116 € pour les investissements réalisés du 2^e au 4^e trimestres 2016 par l'ex-CCRB (7 349 €) et au 3^e trimestre 2016 par l'ex-CAB₃₁ (8 767 €).

1.3 - Chapitre 70 – Produits des services 5,762 M€

Ce chapitre enregistre un taux de réalisation de 99,59 % par rapport aux prévisions budgétaires. 59,77 % de ces recettes proviennent des remboursement de charges (hors salaire) de la **mutualisation** des services communs (3,444 M€)

Les autres recettes sont celles :

- des prestations de services : 1,418 M€ dont :
 - 70 % pour les entrées des équipements aquatiques
 - Aquaspace pour 0,818 M€ , soit une augmentation de 1 % par rapport à 2016.
 - Piscine Jacques Trubert pour 0,180 M€
 - 20 % des recettes usagers des services culturels (0,277 M€)
 - 4,32 % pour les inscriptions aux centre de loisirs sans hébergement (CLSH) de l'ex CCRB (0,061 M€)
 - 3,59 % proviennent des recettes usagers pour les déchets (accès déchetteries des professionnels et vente de déchets (0,051 M€)).
- des **remboursements des budgets annexes (0,457 M€)** qui comprennent la participation aux frais généraux et de personnel supportés par le budget principal (art 70841 & 70872).
- **Remboursement de frais** hors mutualisation tels les salaires des personnes mise à disposition du comité de gestion du théâtre du Beauvaisis pour 0,092 M€.

1.4 - Chapitre 013 – Atténuation de charges 0,269 M€

Il s'agit principalement des remboursements de frais de personnels suite à maladie ou accident

1.5 - Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante 0,162 M€

Le chapitre 75 enregistre une diminution de 0,018 M€ (-10 %) par rapport à 2016 (CAB31 + CCRB) :

- Les **revenus des immeubles** (art. 752) enregistrent une augmentation de 0,007 M€ et totalisent **0,132 M€**. La location de la maison des services et des initiatives harmonie (MSIH) (0,089 M€) dont le nombre de locataires a augmenté voit ses recettes croître de 0,037 M€ et celle de la location de la grange de la maladrerie (0,040 M€) en diminution de 0,031 M€ couvrent la quasi-totalité de ces recettes.
- les produits divers de gestion courante (article 758) totalisent **0,029 M€**, et reprennent divers avoirs sur factures, **régularisations comptables et reversements divers**.

1.6 - Chapitre 76 – Produits financiers 340 €

Il s'agit de produits de participations sur des parts sociales détenues par l'agglomération.

1.7 - Chapitre 77 – Produits exceptionnels 0,71 M€

Le chapitre 77 comptabilise les recettes exceptionnelles et donc, par nature, ponctuelles. Elles regroupent les remboursements de notre assurance suite à des sinistres (0,022 M€), les dégrèvements d'impôts (0,014 M€), la perception de pénalités appliquées sur nos marchés publics ou par décision de justice (0,010 M€) ainsi que diverses annulations de dépenses réalisées les années précédentes.

1.7 - Chapitre 78 – Reprise du provisions 0,246 M€

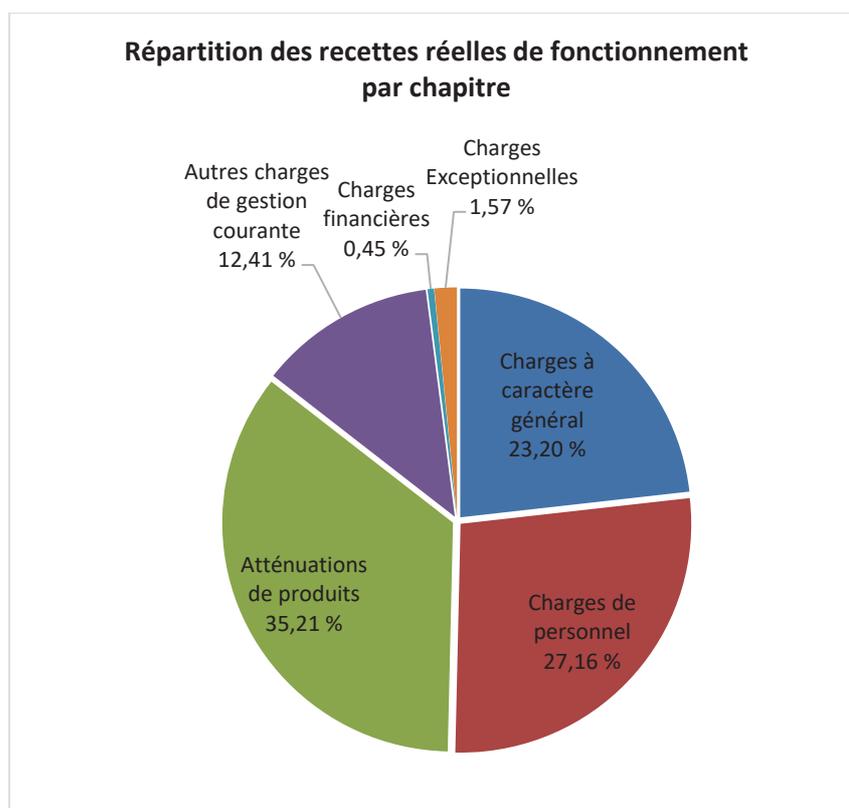
Reprise partielle de la provision constituée en 2016 pour les indemnités versées à Véolia suite à l'abandon du projet Symeo

1.9 - Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre section

Ces opérations trouvent leur contrepartie en dépenses d'investissement et concernent les reprises de subventions pour un montant de 0,131 M€. Elles consistent en l'intégration au compte de résultat des subventions d'investissement perçues et sont donc liées directement à la durée d'amortissement des biens qui leurs sont rattachés.

2 - LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement		2016 CA (CAB31+CCRB)	2017		
			Crédits ouverts (1)	CA	Taux réal.
011	Charges à caractère général	15 435 861	15 821 980	14 987 258	94.72 %
012	Charges de personnel	16 631 624	18 655 954	17 542 569	94.03 %
014	Atténuations de produits	22 186 589	23 190 763	22 741 696	98.06 %
65	Autres charges de gestion courante	6 362 008	10 026 718	8 014 995	79.9 4%
66	Charges financières	300 380	355 000	292 817	82.48 %
67	Charges exceptionnelles	1 042 673	1 050 761	1 010 940	96.21 %
68	Dotations aux provisions	700 000			
S/total dépenses réelles de fonctionnement. :		62 659 135	69 101 176	64 590 274	93.47 %
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	4 179 371	4 369 439	4 105 108	93.95 %
Total dépenses de fonctionnement :		66 838 506	73 470 615	68 695 382	94 %



2.1 - Chapitre 011 – Charges à caractère général 14,987 M€

Ce chapitre, réalisé à hauteur de 95 %, couvre :

- Les **achats de stocks** : comptes **60** pour 2,200 M€, essentiellement :
 - Les **fluides** (eaux/gaz/électricité : **1,311 M€**) ;
 - Les **fournitures** dites **non stockées** pour **0,422 M€**. Une part importantes de ces dépenses concernent les achats des **sacs à déchets verts** pour 0,152 M€ ;
 - Les achats de **livres et autres supports culturels** pour les médiathèques (**0,205 M€**) ;
 - Les **fournitures d'entretien et de petits équipements** pour **0,161 M€** .

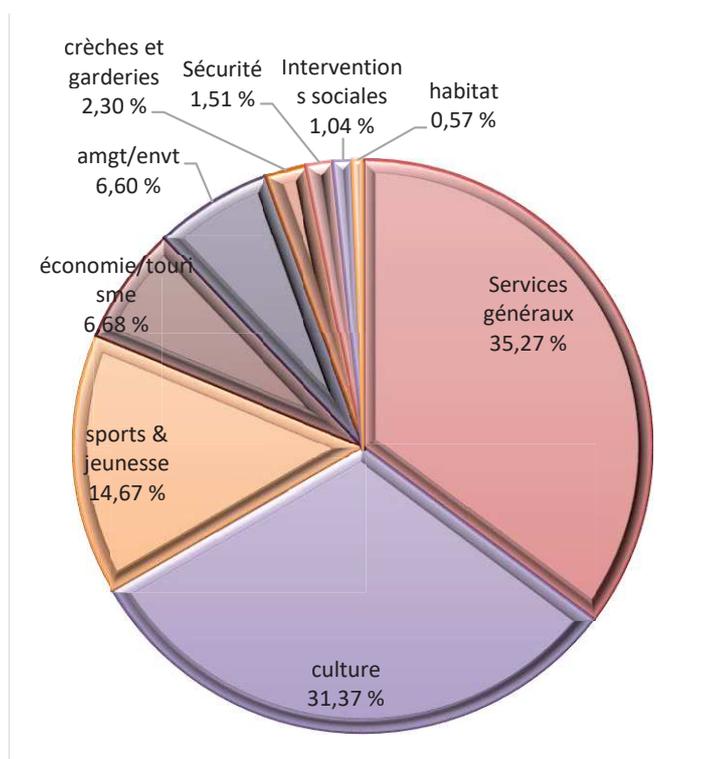
- Les services extérieurs : comptes **61** pour 11,614 M€ :
 - La ligne 611, **prestations de services** (9,942 M€): crédits les plus importants du chapitre puisqu'ils concernent, pour 90%, les prestations de services liées aux **déchets ménagers** pour **8,911 M€** ;
 - 615 : ces lignes couvrent les dépenses **d'entretien, de maintenance et de réparation** des équipements, des bâtiments (extérieurs et intérieurs) et des voiries. Les dépenses 2017 totalisent **1,174 M€** ;
 - 617 : **Etudes et recherches** pour **0,161 M€** . 91 % de ces études (0,147 M€) ont été faites dans le domaine économique et commercial ;
 - 6184 : ligne **formation 0,134 M€** .

- Les autres services extérieurs (comptes **62 : 1,136 M€**), couvrent essentiellement :
 - lignes 623 : **relations publiques, communication**. Ces dépenses de publications, impression, insertion totalisent **0,326 M€** ;

- ligne 6281 **cotisations (0,148 M€)**. Coût supporté essentiellement par l'aménagement avec la cotisation versée à Oise-les-Vallées (0,060 M€ pour une expertise en matière urbaine, économique, sociale ou environnementale) et celle versée à l'association du pays du Grand Beauvaisis pour 0,049 M€ (APGB) ;
 - art 6283 : les frais de **nettoyage de locaux** pour **0,142 M€** ;
 - art 62875 : remboursement de frais aux communes membres pour **0,112 M€** couvrent les remboursements effectués auprès de la ville de Beauvais dans le cadre de la **mutualisation** ;
 - lignes 626 : **0,104 M€** pour les frais de **télécommunications et d'affranchissement** ;
 - ligne 6226 : **0,110 M€** pour les paiements des **honoraires** dont 0,055 M€ pour le paiement à l'assistance départementale pour les territoires de l'Oise (ADTO) pour ses prestations, sur les ex-communes de la CCRB, en matière de droit des sols.
- Les comptes **63 : 0,037 M€** correspondent aux paiements de nos impôts (taxe foncière pour 0,030 M€) et droits d'auteurs pour 0,008 M€)

2. 2 - Chapitre 012 - Charges de personnel 17,542 M€

Ce chapitre a un taux de réalisation de 94 %. Le graphique ci-dessous répartit ces dépenses par activités



2.3 Chapitre 014 – Atténuation de produits

Ce chapitre regroupe notamment les reversements de fiscalité aux communes membres par le biais des attributions de compensation et la dotation de solidarité communautaire. Le montant total pour l'année 2017 est de 22,7 M€, et est composé :

- de reversements de fiscalité au titre de dégrèvements sur la Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) opérés à hauteur de 29 857 € en 2017 suite aux décisions de restitutions qui nous sont transmises ponctuellement en cours d'exercice par la Direction départementale des finances publiques de l'Oise (DDFIP) – (article 7391178) ;

- du prélèvement complémentaire du solde de la contribution au redressement des finances publiques de notre EPCI de 81 032 € (article 73916) contre 57 163 € en 2016 – cf. explications en recettes de fonctionnement – chapitre 74 – DGF 2017);
- des attributions de compensation positives pour un total de 20,5 M€ en 2017 qui se décomposent entre les attributions versées aux communes historiques de l'ex-CAB₃₁ pour 18 M€ et les compensations de 2,5 M€ versées aux 13 nouvelles communes membres issues de l'ex-CCRB suite à leur intégration au 1^{er} janvier 2017. Ces montants ont été déterminés respectivement par les commissions locales d'évaluation des charges transférées (CLECT) des 8 février et 8 juin 2017 puis délibérées lors du conseil communautaire du 29 juin 2017.
- de la dotation de solidarité communautaire (345k€) allouée au titre de 2017, qui correspond uniquement à la part versée à la commune de Beauvais en vertu des dispositions de l'article 1609 nonies C paragraphe VI du CGI. En effet, celui-ci prévoit, en l'absence de pacte fiscal et financier, le versement par l'EPCI d'une part obligatoire de DSC aux communes concernées par les dispositifs du contrat de ville. Ainsi, par délibération du 29/06/2017, ce montant a été calculé pour correspondre à 50 % de la différence entre les produits d'impositions en matière de CFE, CVAE, IFER et TAFNB au titre de l'année du versement de la dotation et le produit de ces mêmes impositions constaté l'année précédente.
- du fonds de péréquation intercommunale (1 995 981 €) réparti **entre la CAB (1 600 540 € - article 739223)** et ses communes membres (395 441 €), conformément à la notification par la préfecture parvenue en juin 2017. A noter que la CAB, conformément à la loi de finances, prend en charge la totalité de la contribution de la ville de Beauvais au fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) estimée à 0,90 M€ en 2017. En effet, ce mécanisme national de péréquation horizontale pour le secteur communal prévoit que les communes éligibles à la « part cible » de la DSU en sont exonérées et que l'EPCI de rattachement doit en assumer la charge.
- le reversement de la taxe de séjour effectué à l'office du tourisme de l'agglomération de Beauvais pour un montant de 138 044 €. (cf. explications ci-dessus - chapitre 73).

2.4 Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante (8,015 M€)

Ce chapitre est réalisé à hauteur de 80 %. La subvention prévue pour le budget annexe de zone de Beauvais Tillé (Novaparc) à été versée à hauteur de 1,500 M€ , soit 50 % de la prévision budgétaire qui était de 3 M€.

Les autres principales charges de ce chapitres sont :

- La **contribution au service départemental d'incendiet de secours (SDIS)** pour un montant à hauteur de **3,328 M€** .
- Les **subventions et participations** versées par l'agglomération (articles 657) pour un montant de **2,831 M€**, soit 35 % . Le détail des montants des subventions allouées est présenté dans la maquette budgétaire (point IV- Annexes - B1.6).
- les **indemnités versées aux élus** (lignes 653 pour un montant à hauteur de **0,241 M€**).
- La **contribution** annuelle au syndicat mixte de l'aéroport de Beauvais Tillé (**SMABT**) pour **0,081 M€**.

2. 5 Les autres chapitres budgétaires des dépenses de fonctionnement

Chapitre 66 - charges financières. Ces charges, d'un montant de 0,292 M€, concernent le paiement des intérêts échus (0,296 M€), les intérêts courus non échus (ICNE de -5 640 €), et les intérêts liés à notre ligne de trésorerie (2 600 €).

Celles-ci augmentent de 26 000 € par rapport à 2016 du fait principalement :

- De la variation de +10,14 % (+27 000 €) des échéances en intérêts selon l'exécution des tableaux d'amortissements en cours grevés de charges d'intérêts supplémentaires du fait des nouveaux emprunts contractualisés fin d'année 2016 (report 2017) mais dont le tirage se sont effectués en juin 2017 (cf. détail au chapitre 16 en recettes d'investissement) ;
- de la baisse concomitante des ICNE constatée sur 2017 (- 3 600 €) ;
- des intérêts liés à l'utilisation de notre ligne de trésorerie sur 2017 sur le dernier trimestre 2016 dont le paiement effectif des intérêts s'est reporté sur le 1^{er} semestre 2017 et sur le 1^{er} trimestre 2017 (2 600 €)

Les charges financières dans leur globalité continuent de représenter une très faible part (0,45 %) de nos dépenses réelles de fonctionnement.

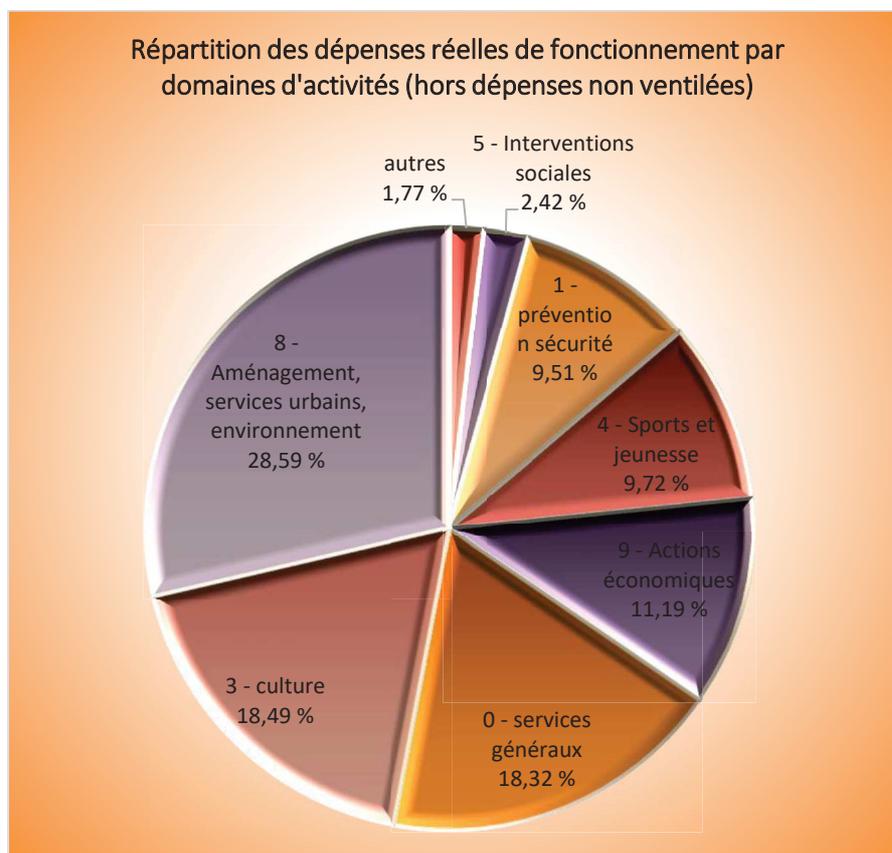
Chapitre 67 – charges exceptionnelles : 1,010 M€ , soit un taux de réalisation de 96 %.

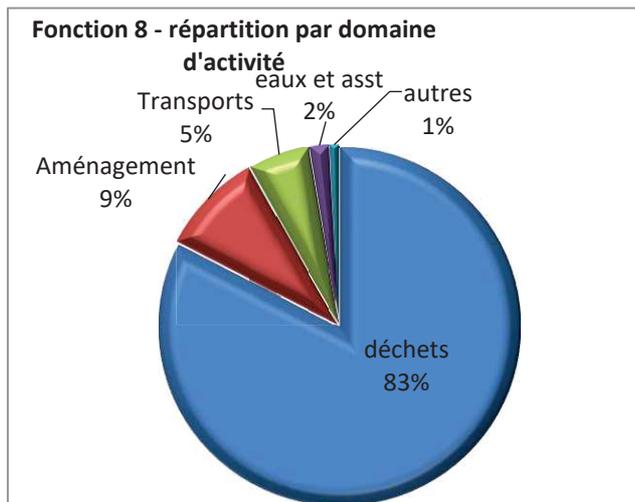
Il s'agit pour l'essentiel :

- de la participation du budget principal, à l'équilibre des budgets annexes :
 - Budget annexe transports : 0,650 M€ (0,985 M€ en 2016)
 - Budget annexe pépinière et hôtel d'entreprises : 0,060 M€
- De **0,246 M€** versés au SMDO pour les **indemnités** versées à **Véolia** suite à l'abandon du **projet Symeo**. Cette dépense est entièrement financée par la reprise de provision évoquée en page 10.

Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre section. Ces opérations trouvent leur contrepartie en recettes d'investissement. Elles concernent les dotations aux amortissements (4,105M€) en augmentation de +2,3% par rapport à 2016 sur la base du réalisé 2016 en dépenses d'investissement.

2 – La répartition fonctionnelle de la section de fonctionnement

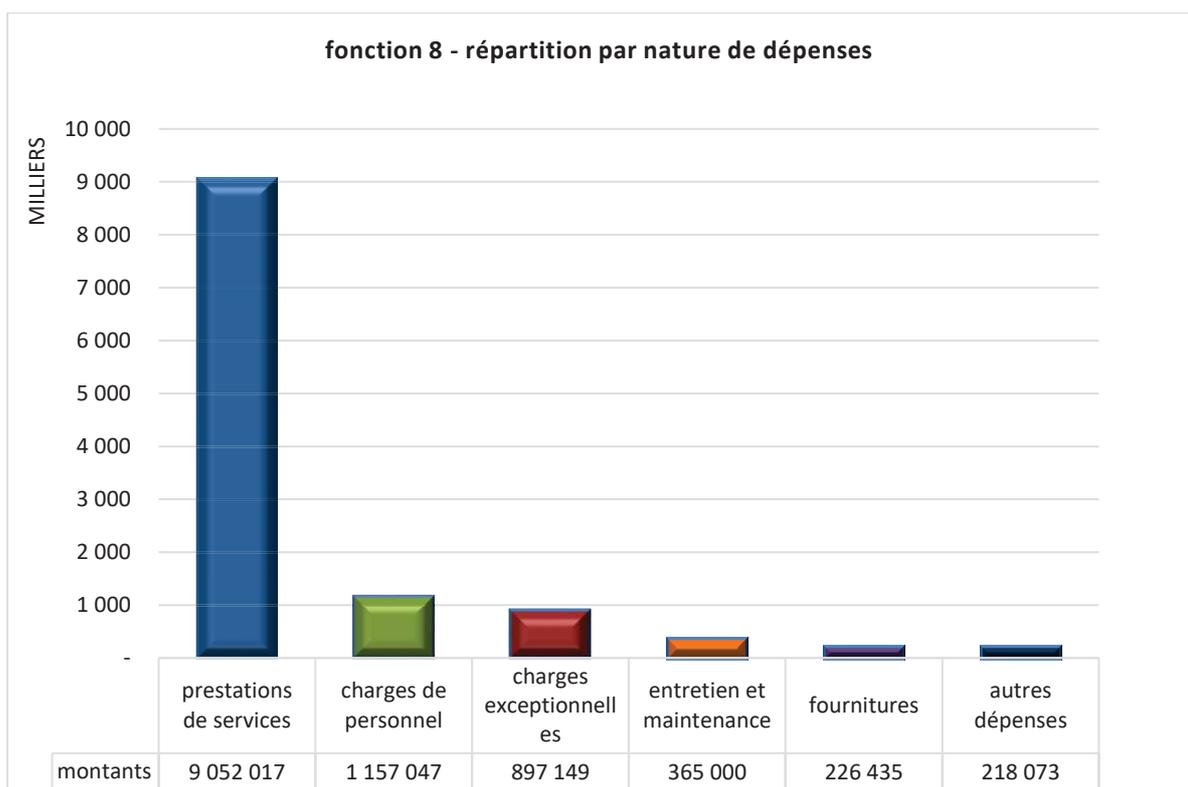




3.1 - La fonction 8 - Environnement – aménagement (11,916 M€)

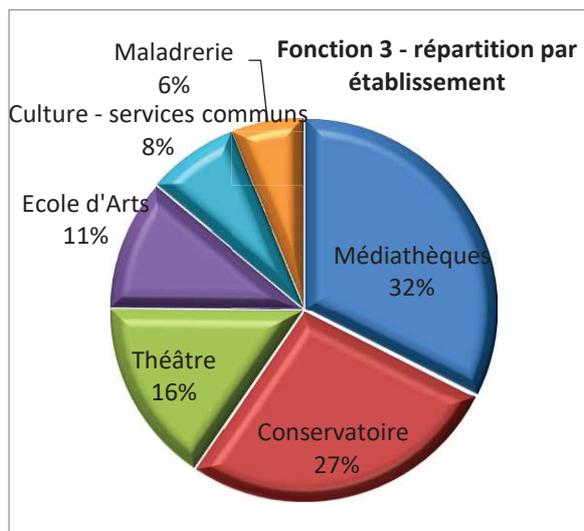
Secteurs	Montants
Déchets	9 848 002
Aménagement	1 110 004
Transports	650 379
Eaux et assainissement	210 118
Autres	97 217

Les déchets sont la plus grosse part des dépenses avec les prestations de collecte et traitement des ordures ménagères, l'aménagement comprend les dépenses liées à cette compétence y compris celles du système d'information géographique (SIG) ainsi que l'entretien des voiries de l'ex-CCRB (0,189 M€) prestation effectuée en 2016 et financée par la reprise de son excédent de fonctionnement. L'eau et l'assainissement couvrent les dépenses d'entretien des eaux pluviales, les autres dépenses couvrent essentiellement la prestation d'accompagnement, par le conservatoire des espaces naturels de Picardie, pour la réalisation du document d'objectif Natura 2000.



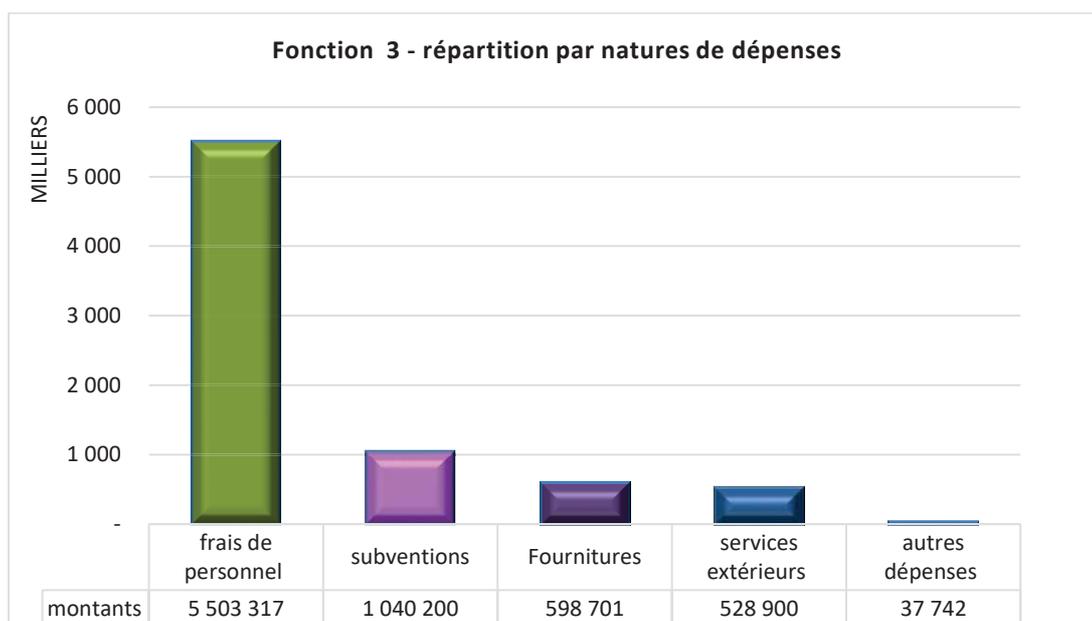
Les prestations de services, et principalement celles rattachées aux déchets, représentent les $\frac{3}{4}$ de ces dépenses. Les charges exceptionnelles présentent essentiellement la subvention versée au budget annexe des transports pour 0,650 M€ et 0,246 M€ pour les indemnités versées suite à l'abandon du projet Symeo. Les charges d'entretien et la maintenance concernent les voiries de l'ex-CCRB et les eaux pluviales. L'achat des sacs à déchets verts (0,190 M€) couvre une grande part des dépenses de fournitures. Les autres dépenses sont celles nécessaires au fonctionnement des services.

3.2 - La fonction 3 – Culture (7,709 M€) pour assurer les dépenses de nos établissements culturels



Établissements	Montants
Médiathèques	2 496 784
Conservatoire	2 091 707
Théâtre	1 206 982
Ecole d'art	854 101
Culture – services communs	593 121
Maladrerie	466 165

A noter le secteur « culture-services communs » est dédié aux frais de personnel et équipements personnel de service.

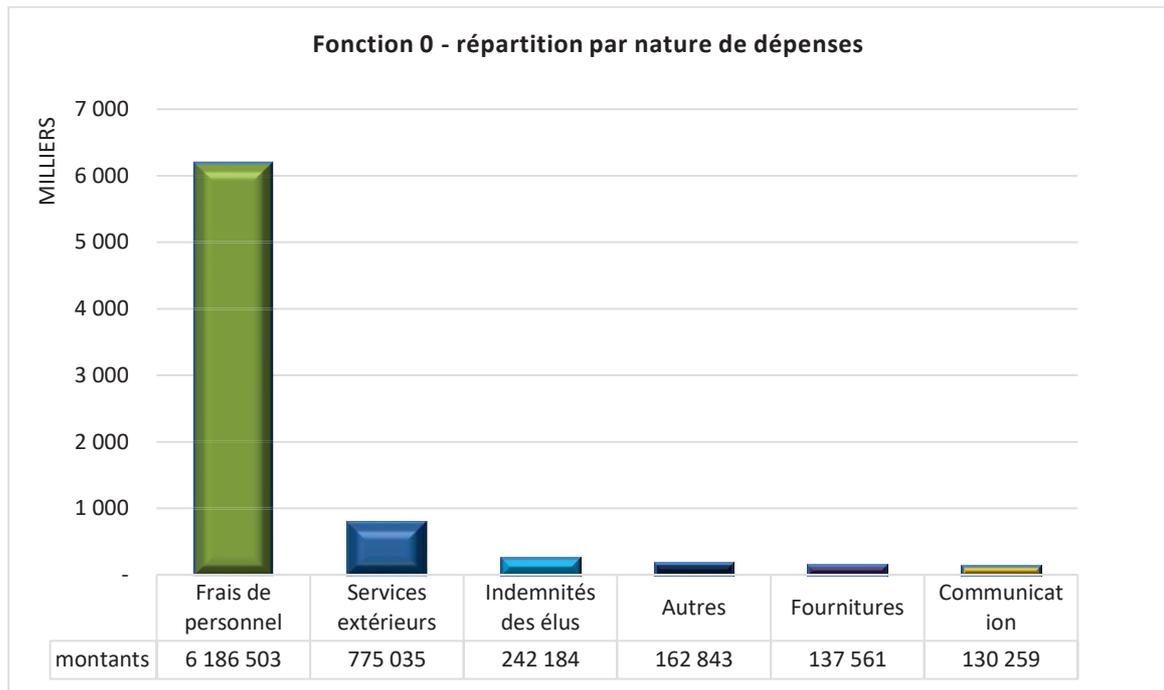


La subvention est celle versée au comité de gestion du théâtre du Beauvaisis pour 1,040 M€.

Outre les achats divers de fournitures techniques et administratives, les établissements culturels utilisent ces crédits pour des fournitures spécifiques telles que les livres, les partitions et divers matériaux.

Les services extérieurs sont utilisés pour l'entretien et la réparation du matériels et des bâtiments, ainsi que pour l'organisation des manifestations : prestations artistiques, expositions, concerts .

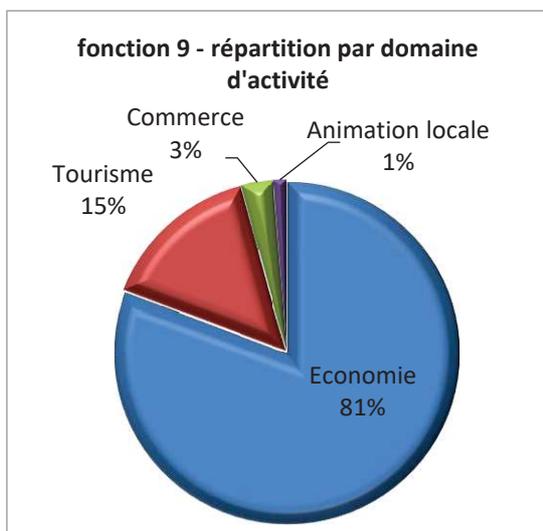
3.3 - La Fonction 0 – Service généraux (7,364 M€),



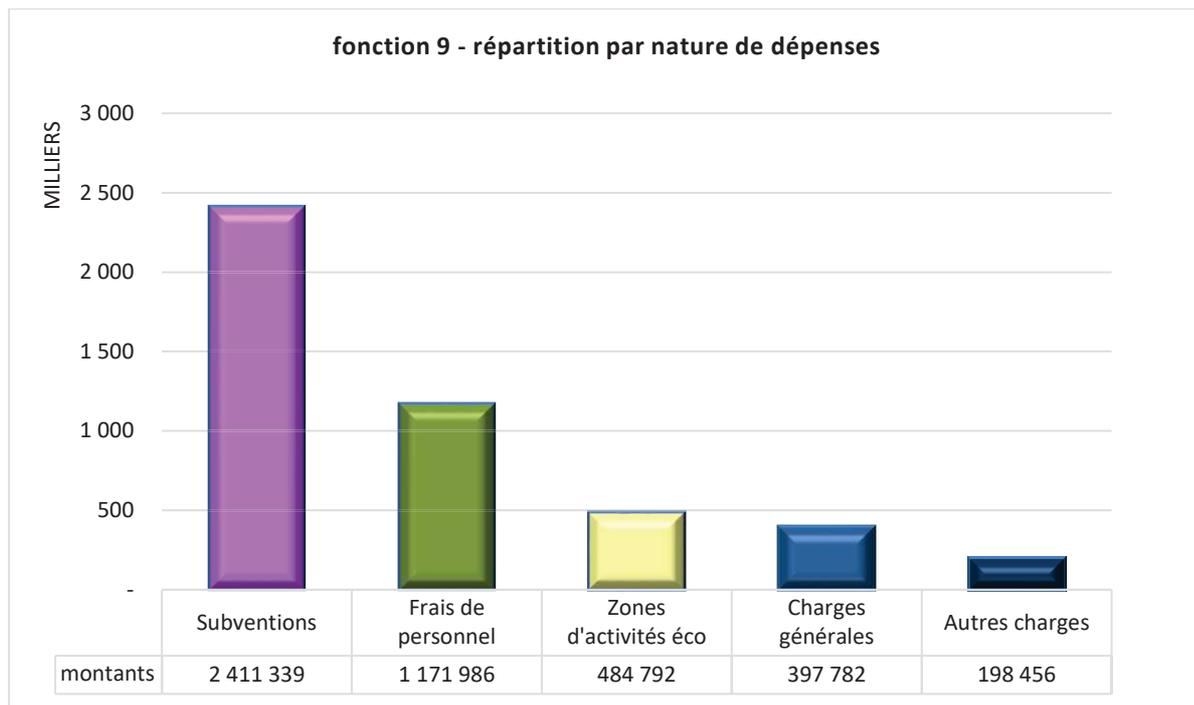
Les moyens généraux regroupent toutes les dépenses des services dits « supports » (direction et administration générale, juridique, informatique, finances, communication...) ainsi que les frais d'assemblée (élus).

Les charges sont liées aux activités transversales de la collectivité (organisation des assemblées, assistance juridique, actions de communication...), au fonctionnement courant des services et à l'entretien et la maintenance du siège.

3.4 - La fonction 9 – action économique (4,664 M€)



Secteurs	Montants
Economie	3 769 679
Tourisme	701 052
Commerce	137 902
Animation locale	55 723



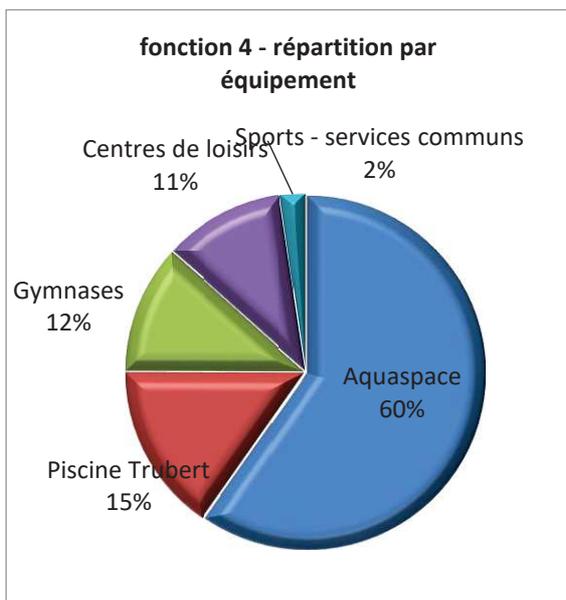
Plus de la moitié des crédits a été consacrée aux subventions, les principaux versement ont été les suivants:

- 1,500 M€ pour le budget annexe de zone Beauvais Tillé ;
- 0,410 M€ pour l'office de tourisme de l'agglomération de Beauvais ;
- 0,229 M€ pour la maison de l'emploi et de la formation ;
- 0,049 M€ pour les fêtes d'animation locales de portée intercommunales ;
- 0,066 M€ pour l'association initiative Oise Ouest ;
- 0,081 M€ pour le syndicat mixte de l'aéroport de Beauvais Tillé.

Les zones d'activités économiques ont un coût de 0,485 M€, dont 0,178 M€ pour les travaux de réfection des voirie, 0,112 M€ pour l'entretien des espaces verts, 0,135 M€ pour l'éclairage public, et 0,057 M€ pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le transfert des zones d'activités économiques.

Les charges à caractère général intègrent, outre les frais de bon fonctionnement des services, les charges liées au fonctionnements des chantiers d'insertion pour 0,090 M€ eu au fonctionnement de la maison des services et initiatives harmonie (0,079 M€).

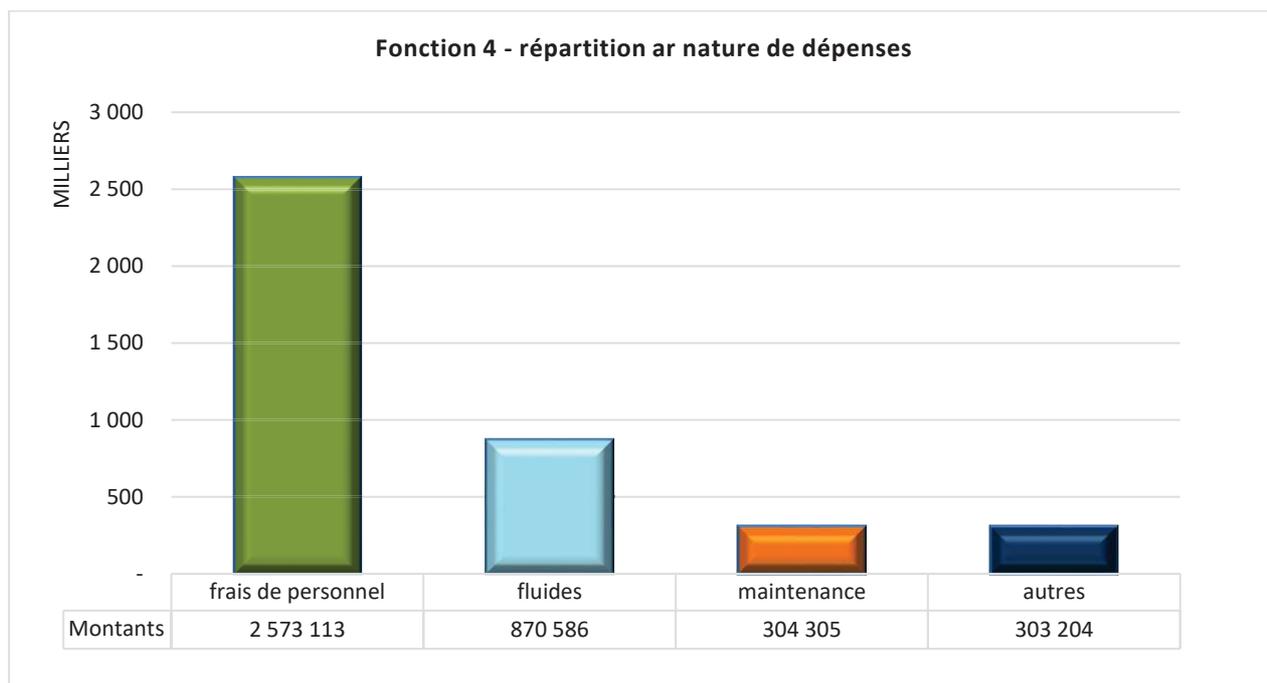
Les autres charges intègrent le reversement de la taxe de séjour à l'OTAB pour 0,138 M€ et la subvention d'équilibre versée au budget annexe de la pépinière d'entreprises pour 0,060 M€.



3.5 - La fonction 4 – sports et loisirs (4,035 M€)

Secteurs	Montants
Aquaspace	2 417 474
Piscine Jacques Trubert	623 063
Gymnases	476 741
Centres de loisirs	441 921
Sports - services communs	92 007

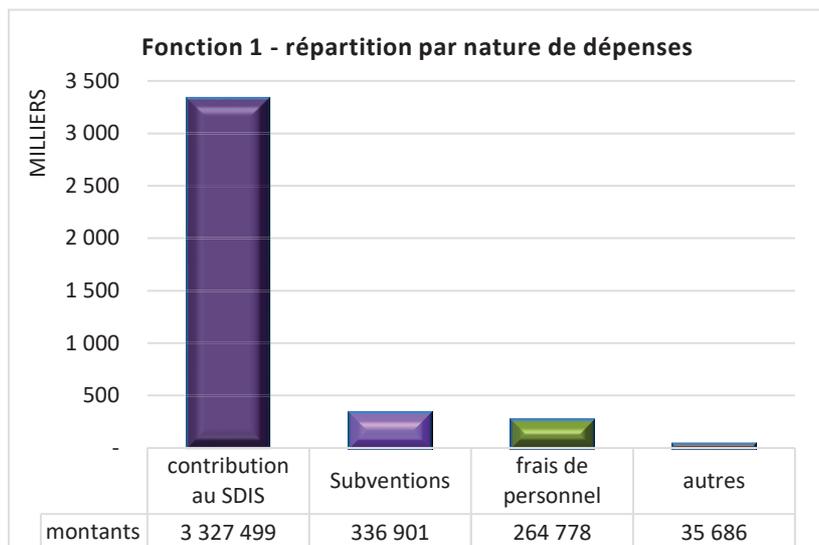
Les frais des gymnases sont ceux des équipements d'Allonne, de Tillé, de Bailleul-sur-Thérain et de Bresles.
 Les centres de loisirs sont situés sur l'ex-CCRB et font l'objet d'une restitution des compétences en 2018.
 Les services communs sont ceux de la direction des sports.



Les fluides (eau, gaz électricité) ont logiquement une part importante de ces dépenses, ainsi que les frais de maintenance dévolues essentiellement aux contrats de chauffage pour les piscines.

Les autres frais sont ceux relatifs au bon fonctionnement des équipements (fournitures, entretien des locaux, téléphonie, ...).

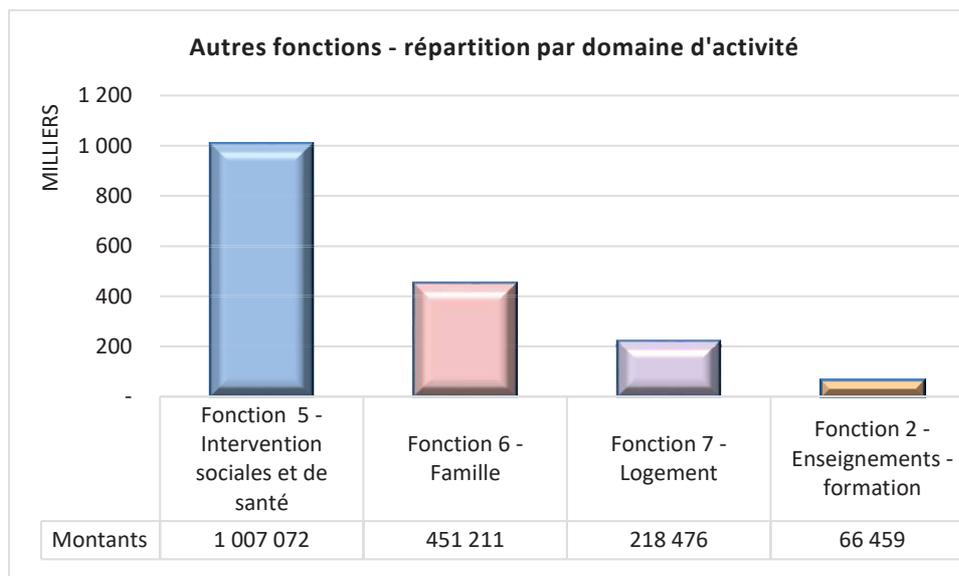
2.6 - La fonction 1 – Sécurité (3,964 M€)



Les subventions sont celles du service prévention sécurité versées dans le cadre du contrat de ville pour 0,169 M€. Le reliquat des subventions concernent essentiellement l'association insertion formation éducation prévention (IFEP) pour 0,149 M€ et la ligue française pour la santé mentale (LFSM) pour 0,063 M€.

Les frais de personnel sont ceux du service prévention sécurité. Les autres dépenses permettent l'organisation de diverses manifestations et colloques destinés à la prévention de la délinquance.

2.7 – Autres fonctions



La fonction 5 – interventions sociales :

- subventions dans le cadre du contrat de ville pour 0,413 M€ ;
- aires d'accueil des gens du voyage : 0,343 M€ dont 0,305 M€ pour le marché de gestion des aires ;
- 0,251 M€ pour le fonctionnement du centre d'animation à la vie locale et les temps d'accueil périscolaire de l'ex-CCRB , compétence restituée en 2018.

La fonction 6 – famille sont les coûts des relais d'assistantes maternelles de Beauvais et Bresles

La fonction 7 – habitat dont les coûts sont principalement répartis entre les prestations de services (suivi animation, plan partenarial gestion des demande de logement social pour 0,106 M€) et les frais de personnel du service habitat (0,100 M€)

La fonction 2 – enseignement formation sont des actions en faveur des étudiants.

C - LA SECTION D'INVESTISSEMENT

1 - Les ressources d'investissement

Recettes d'investissement		2016 CA (CAB31+CCRB)	2017		
			Crédits ouverts (1)	CA	Taux réal.
13	Subventions d'investissement	488 080	2 015 560	391 582	19 %
16	Emprunts et dettes	9 300	10 693 919	6 080 000	57 %
204	Subventions d'équipement versées	274 748			
21	Immobilisations corporelles	2 711	-		
10	Dotations, Fonds divers	747 743	1 595 000	129 299	8 %
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	498 912	1 364 303	1 364 303	100 %
165	Dépôts et cautionnement reçus	8 092	13 000	12 760	98 %
S/total recettes réelles d'investissement :		2 029 585	15 681 782	7 977 944	51 %
040	Opérations d'ordre de transfert	4 179 371	4 372 439	4 105 108	94 %
041	Opération Patrimoniales	28 700	50 608	50 608	100 %
S/total recettes ordre d'investissement :		4 208 071	4 423 047	4 155 716	94 %
Total recettes d'investissement :		6 237 657	20 104 829	12 133 660	60%

(1) hors virement de la section de fonctionnement - chapitre sans réalisation budgétaire

1.1 - Le chapitre 10 est constitué par le montant perçu au titre du fonds de compensation de la TVA (FCTVA) pour les investissements réalisés du 2^e au 4^e trimestres 2016 par l'ex-CCRB (67 348 €) et au 3^e trimestre 2016 par l'ex-CAB₃₁ (61 951 €). Le faible taux de réalisation 2017 s'explique principalement par les décalages de versements effectifs des fonds par rapport aux dépôts des déclarations correspondantes.

Une réforme actuelle visant à automatiser la gestion du FCTVA devrait mettre fin à la gestion manuelle entre les collectivités et les préfectures ce qui permettrait de réduire les lourdeurs de gestion et d'optimiser les délais de versements du FCTVA.

1.2 - Le chapitre 13 présente en 2017 un taux de réalisation faible de 19 % (0,392 M€), ce sont les subventions perçues soit :

- **200509 – Réhabilitation de la maladrerie : 0,226 M€**, financement de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) pour la restauration de la maladrerie Saint Lazare
- **201510 - Eaux pluviales : 0,063 M€**, participation des communes à hauteur de 50 % des travaux HT. Les prévisions budgétaires (0,425 M€) ont été réalisées à hauteur de 15 %, les dépenses ayant eu lieu en fin d'année 2017, les recettes liées seront perçues en 2018.
- Les recettes prévues pour le nouveau théâtre du beauvaisis (0,95 M€) n'ont pas été perçues puisque les dépenses ont été reportées en 2018
- Les prévisions pour l'aide à l'habitat (0,2 M€) et le projet de renouvellement urbain (0,144 M€) sont reportées en 2018.

1.3 - Le chapitre 16 enregistre en recette le recours à de nouveaux emprunts. Les montants comptabilisés en 2017 à hauteur de 6,080 M€ correspondent à des reports d'emprunts contractés en fin d'exercice 2016 et mobilisés de manière automatique le 2 juin 2017. Il s'agit d'un emprunt de 4 M€ contractualisé fin décembre auprès d'ARKEA Banque – filiale du Crédit mutuel et d'un emprunt de 2,080 M€ émanant de l'ex-CCRB contracté en décembre également auprès de la Caisse d'épargne.

Les emprunts contractés sur le budget principal au 31/12/2017 présentent les principales caractéristiques suivantes:

Prêteur	Emprunt	Niveau du taux actualisé	Dettes en capital			Annuité payée dans l'exercice	
			Montant emprunté à l'origine	Capital restant dû au 01/01/2017	Capital restant dû au 31/12/2017	Capital	Intérêts
ARKEA	ARKEA122016	0,50%	4 000 000,00 €	0,00 €	3 871 440,58 €	128 559,42 €	10 084,59 €
CAISSE D'EPARGNE	CCRBC072005	4,76%	420 000,00 €	26 250,00 €	0,00 €	26 250,00 €	392,44 €
CAISSE D'EPARGNE	CCRBC072011	4,88%	220 204,02 €	154 142,85 €	141 559,77 €	12 583,08 €	6 126,39 €
CAISSE D'EPARGNE	CCRBC122002	4,78%	850 000,00 €	265 625,00 €	223 125,00 €	42 500,00 €	11 760,29 €
CAISSE D'EPARGNE	CCRBC122010	3,54%	500 000,00 €	333 333,44 €	305 555,68 €	27 777,76 €	11 269,78 €
CAISSE D'EPARGNE	CCRBC21122016	1,57%	2 080 000,00 €	0,00 €	2 036 666,66 €	43 333,34 €	16 869,24 €
CAISSE D'EPARGNE	CE04082011	2,17%	1 300 000,00 €	769 031,62 €	639 644,26 €	129 387,36 €	15 710,73 €
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	CDC122012	3,35%	2 500 000,00 €	1 747 789,40 €	1 480 017,43 €	267 771,97 €	58 725,72 €
CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	CA 2004 Budget Principal	3,47%	2 680 000,00 €	714 666,63 €	535 999,96 €	178 666,67 €	24 997,79 €
CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	CRCA02082011 - Tirage 1	3,44%	3 700 000,00 €	1 893 023,00 €	1 548 837,00 €	344 186,00 €	60 795,21 €
CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	CRCA02082011 - Tirage 2	3,44%	258 140,00 €	154 884,00 €	129 070,00 €	25 814,00 €	4 893,03 €
SFIL CAFFIL	LBP062015FIX	1,73%	2 000 000,00 €	1 886 768,92 €	1 733 495,56 €	153 273,36 €	31 650,32 €
SFIL CAFFIL	LBP062015VAR	0,75%	2 000 000,00 €	1 906 860,90 €	1 777 151,07 €	129 709,83 €	13 945,25 €
SFIL CAFFIL	LBP092013	1,19%	3 500 000,00 €	2 537 500,00 €	2 187 500,00 €	350 000,00 €	28 653,67 €
Caisse Allocations Familiales	CAFGDV072011	0%	70 760,00 €	47 173,30 €	42 455,96 €	4 717,34 €	0,00 €
Caisse Allocations Familiales	CCRBCAFALSH12	0%	34 200,00 €	34 200,00 €	30 400,00 €	3 800,00 €	0,00 €
Caisse Allocations Familiales	CCRBCAFALSH13	0%	6 600,80 €	6 600,80 €	5 775,70 €	825,10 €	0,00 €
Caisse Allocations Familiales	CCRBCAFCSIB2006	0%	15 844,00 €	15 844,00 €	12 675,20 €	3 168,80 €	0,00 €
Caisse Allocations Familiales	CCRBCAFCSIBRES LES	0%	1 049,50 €	1 049,50 €	0,00 €	1 049,50 €	0,00 €
Total			26 136 798,32 €	12 437 049,06 €	16 701 369,83 €	1 873 373,53 €	295 874,45 €

Il faut relever que 100 % de l'encours de la dette du budget principal est sécurisé (classification 1-A) contre 95 % pour notre strate sur un panel de plus de 143 emprunteurs (communes et EPCI) de 50 000 à 100 000 habitants selon une étude menée par notre conseil en gestion de la dette dans son observatoire de la dette 2017.

Notre dette se répartit à hauteur de 53 % sur des taux fixes et 47 % sur des taux variables. Cette diversification dans les contrats souscrits contribue à réduire les frais financiers en bénéficiant de la dynamique des marchés financiers et à diminuer notre taux moyen annuel valorisé à 1,74 % en 2017 contre 2,14 % en 2016. A noter que ce coût moyen ressort en 2016 à 2,50 % selon une étude de FCL, société conseil auprès des collectivités locales, basée sur un panel de 24 communautés d'agglomération de moins de 100 000 habitants. Il est de 2,69 % pour notre strate sur l'observatoire Finance Active de la dette au 31/12/2017.

1.4 - Le chapitre 165 (13 000€) enregistre la perception des **cautions** reçues pour :

- les **locations d'emplacements sur l'aire d'accueil des gens du voyage** pour 5 800 €.
- la location des bureaux de la **maison des services et initiatives harmonie** pour un montant de 6 960 €

1.5 - Le chapitre 040 des recettes d'investissement dont on retrouve la contrepartie en section de fonctionnement participe à l'autofinancement de la CAB - opérations d'ordre budgétaire. Il s'agit des dotations aux amortissements sur le patrimoine renouvelable de la collectivité (Comptes 28 : 4,105 M€).

2- Les dépenses d'investissement

Dépenses d'investissement		2016 CA (CAB31+CCRB)	2017		
			Crédits ouverts	CA	Taux réal.
20	Immobilisations incorporelles (ex-CCRB)	3 882	9 000		0 %
204	Subventions d'équipements versées	1 091 599	2 467 804	2 404 610	97 %
21	Immobilisation corporelles (ex CCRB)	444 860	440 500	186 422	42 %
200004 à 201606	Dépenses d'équipement et subvention d'équipement	6 457 339	11 982 060	6 248 029	52 %
13	Subventions d'investissement	93 441			
16	Emprunts et dettes assimilées	1 627 931	1 955 000	1 878 074	96 %
27	Autres immobilisation financières	1 506 000	1 050 000	1 050 000	100 %
<i>S/total dépenses réelles d'investissement :</i>		11 225 051	17 904 364	11 767 135	66 %
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	204 049	184 318	131 046	71 %
041	Opération Patrimoniales	28 700	50 608	50 608	100 %
Total dépenses d'investissement :		11 457 800	18 139 290	11 948 789	66 %

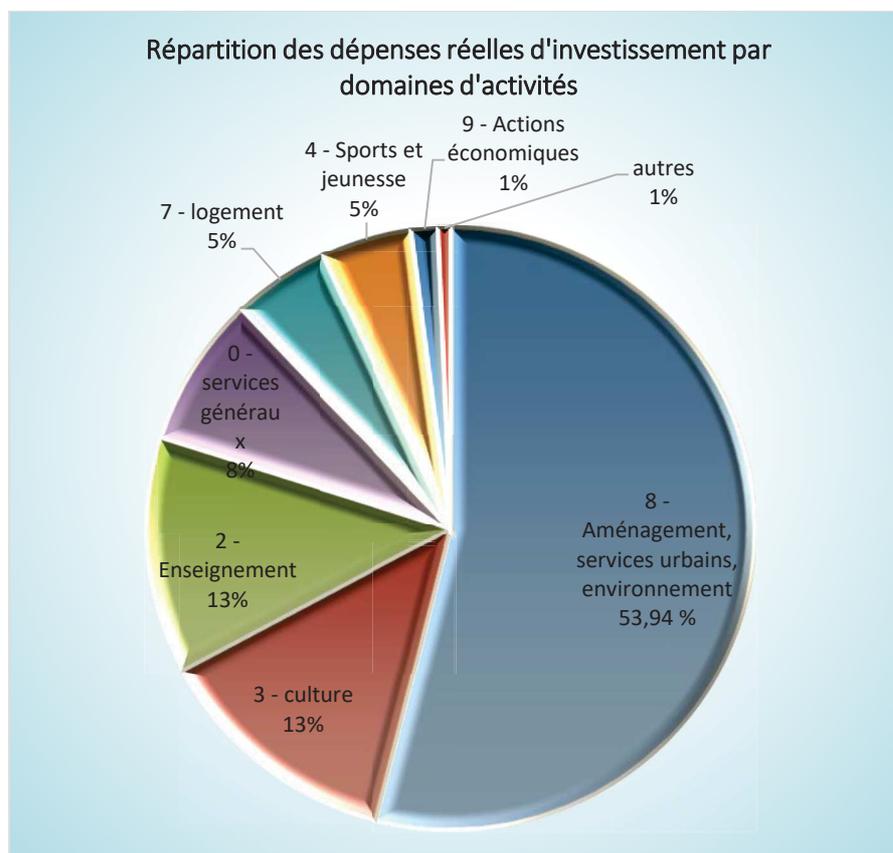
2.1 subventions d'équipement versées : 2,405 M€

Réalisées à hauteur de 97 %, il s'agit des subventions versées hors opérations budgétaires :

- en vertu de conventions liant l'ex-CCRB :
 - 1 947 724 € versés au syndicat mixte Oise très haut débit (SMOTHD) pour la réalisation du réseau Oise très haut débit ;
 - 2 081 € pour la participation à la reconstruction des collèges.
- subvention d'équipement du budget principal vers les budgets annexes :
 - transports : 198 500 €
 - pépinière : 256 304 €

2.2 Opérations d'équipement et subventions d'équipement versées : 6,248 M€

La répartition par domaine d'intervention (hors dépenses d'ordre et d'emprunt) de cette programmation annuelle est la suivante :



- **l'aménagement et services urbains, environnement : 3,370 M€** avec notamment:

- **Les travaux sur les zones d'activités et la voirie communautaire** opération 201521 : **0,879 M€** pour des travaux:
 - sur l' éclairage public : 0,427 M€
 - sur les zones de Beauvais : 0,391 M€,
 - sur la ZI d'Auneuil : 0,049 M€
 - sur la zone d'Allonne : 0,011 M€ ;

A noter que 0,030 M€ supplémentaires ont été dépensés sur la fonction 90 (économie) , le cout global de ces zones est donc de **0,909 M€**

- **Les Eaux pluviales** : Opération 201510 travaux : 0,824 M€ ;
- **les fonds de concours aux communes membres** : **0,198 M€**
 - Opération 201507 – **Fonds de développement communautaire** : 0,125 M€
 - Opération 201511 – **Fonds de concours voirie** : 0,073 M€
- Les investissements liés à notre **compétence « environnement »** avec principalement l'opération 201509 – **Acquisition de conteneurs OM** : **0,430 M€**
- Opération 201527 – **Rénovation urbaine** : **0,526 M€**
- Opération 201602 : **Zac Vallée du Thérain** », pour un montant de **0,450 M€**. Projet réalisé via une concession d'aménagement. Le montant correspond à la participation de l'agglomération versée au concessionnaire (la société d'aménagement de l'Oise) au titre de la réalisation des équipements publics.
- Opération 201515 – **Système d'Information Géographique**: 0,077 M€.

- **la culture : 0,828 M€** dont :
 - Opération 201403 – **Nouveau projet théâtre** : 0,672 M€ ;
 - L'opération 201503 – **Bâtiments culturels** : 0,059 M€ pour les médiathèques, l'école d'art du Beauvaisis, le conservatoire et la maladrerie (hors réhabilitation) ;
 - L'opération 201502 – **Equipements culturels** : 0,056 M€ pour leurs équipements spécifiques ;
 - L'opération 201501 – **Equipements collectivité** : 0,027 M€ pour le matériel de bureau (mobilier et informatique) des équipements culturels ;
 - L'opération 200509 – **Réhabilitation de la maladrerie** : 0,015 M€.

- **L'enseignement : 0,793 M€** dépensés pour le versement de fonds de concours :
 - L'institut **Lasalle** (opération 201525) : 0,700 M€ dans le cadre du financement du plan de développement de l'Institut ;
 - Le département de l'Oise (opération 200614 – **Collèges**), 0,093 M€ correspondent à notre participation de l'ex-CAB₃₁ à la reconstruction des collèges.

- **Services généraux : 0,503 M€** dépensés pour :
 - les travaux d'entretien du sièges de l'agglo (rue Desgroux) ainsi que pour les besoins généraux et récurrents tels que le matériel informatique, le mobilier de bureau et les logiciels métiers : 0,300 M€ - opération 201501
 - 0,202 M€ pour l'acquisition des locaux situé 44-46 rue Desgroux pour l'extention su siège (opération 200202) et quelques travaux de nettoyage.

- **Le logement : 0,326 M€** pour l'opération 201606 – **Aides à l'habitat**. Ce montant comprend les aides à la pierre de l'agglomération, le versement de ces aides par délégation de l'Etat, le « pass foncier » ainsi que les nouvelles actions d'accompagnement de l'opération programmée de l'habitat (OPAH) ;

- **Le domaine sportif : 0,299 M€** dont :
 - Opération 201504 – **Aquaspace** – 0,283 M€ pour l'audit énergétique de l'aquaspace, l'acquisition de matériels d'activités nautiques ainsi que pour divers aménagements du bâtiment ;
 - Opération 201505 – **Equipements gymnase** – 0,013 M€ pour les diverses dépenses pour les gymnases d'Allonne et de Tillé ;
 - Opération 201501 – **Equipements généraux** – 3 000 € pour du mobilier de bureau.

- **Action économique et tourisme : 0,089 M€** répartis sur les principales opérations suivantes :
 - Opération 201501 – **Equipements généraux** : 0,037 M€ pour le matérie d'animation (matériels mis à disposition des communes : tentes, barnum...) ;
 - **Les travaux d'espaces verts autour du giratoire. Opération 201521.**

2.2 Les dépenses financières - chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées 1,878 M€

Le chapitre 16 intègre :

- 4 700 € de remboursements de cautions

- les échéances de remboursement en capital sur 2017 à hauteur de 1,873 M€ représentent 16 % du total des dépenses réelles d'investissement.

2.3 les autres immobilisations financières - chapitre 27 - 1,050 M€ correspondent à des avances allouées aux budgets annexes

- Pinçonlieu pour 450 000 €
- Beauvais Tillé pour 600 000 €.

3- SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ET CREDITS DE PAIEMENT (AP/CP)

Intitulé		Montant des AP	Montant des crédits de paiements			
		Total cumulé	CP réalisés au 1/1/2017	CP ouverts au titre l'exercice 2017	réalisés au titre de l'exercice 2017	Restes à financer
200509	Maladrerie st Lazare	1 250 000	693 984	620 628	15 255	540 761
200614	participation collèges	2 166 607	1 697 519	110 000	93 404	375 684
200710	CFA	10 034 011	9 997 287	16 725	0	36 724
200806	Construction déchetterie	1 680 000	68 584	200 000	4 560	1 606 856
201403	nouveau projet théâtre	19 561 324	1 753 435	2 400 000	671 895	17 135 994
201507	Fonds de développement communautaire	1 816 200	350 433	150 000	124 550	1 341 218
201510	Eaux pluviales programme pluriannuel	4 000 000	1 202 424	1 015 000	824 157	1 973 419
201511	Voirie fonds de concours	1 200 000	373 349	200 000	73 191	753 460
201516	Aide à l'implantation d'entreprise	250 000	6 000	205 000	2 525	241 475
201525	LaSalle 2015-2020	2 400 000	1 000 000	700 000	700 000	700 000
201527	Programmes de rénovation urbaine	3 400 000	188 265	800 000	525 513	2 686 222
201606	Aides à l'habitat	6 789 974	702 479	898 160	326 022	5 761 473
Total		54 548 116	18 033 757	7 315 513	3 361 072	33 153 286

II – BUDGETS ANNEXES

A- ASSAINISSEMENT COLLECTIF

	Résultats au 31/12/2016	Résultat d'exécution 2017	Résultats au 31/12/2017(A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	0.00	1 904 379.55	1 904 379.55		1 904 379.55
Investissement	-2 302 451.93	5 007 691.97	2 705 240.04	-579 898.02	2 125 342.02
Total :	-2 302 451.93	6 912 071.52	4 609 619.59	-579 898.02	4 029 721.57

1 – SECTION D'EXPLOITATION

1.1 Recettes d'exploitation

Ch.	Art.	Libellé	CA 2016	2017			Explications
				Crédits ouverts	CA	Taux exéc.	
70	70611	Redevances d'assainissement collectif	4 897 592	5 200 000	5 421 034	104 %	Redevances assainissement
70	704	Travaux	1 158 174	555 000	629 868	113 %	Nombre de branchements moins important qu'en 2016
74	741	Primes d'épuration	53 130	480 000	918 244	191 %	Prime de l'agence de l'eau. Montant 2015 et 2016 reçus en 2017
70	7084	Mise à disposition de personnel facturée	67 137	66 203	70 140	106 %	Remboursement frais de personnel mis à disposition de la ville de Beauvais et dans le cadre de mouvements inter budgets (remboursements des budgets principal et SPANC)
77	7717	Dégrèvements d'impôts	0	0	176 957		Dégrèvements de taxes foncières pour la station d'épuration de Beauvais sur la période de 2015 à 2016 obtenus suite à une réclamation de notre conseil dans le cadre de notre marché d'audit fiscal sur nos bases foncières.
042	777	Opérations d'ordre	322 174	322 500	322 500	100 %	Reprises de subv. d'invest. (contrepartie en dépenses d'ordre d'investissement)
Autres recettes de fonctionnement diverses			139 350	9 975	19 065	191 %	
TOTAL			6 637 556	6 633 678	7 557 808		

1.2 Dépenses

Ch.	Art.	Libellé	CA 2016	2017			Explications	
				Crédits ouverts	CA	Taux exéc.		
011	6061	Electricité	748 390	879 700	649 824	74 %	Achats et charges d'entretien et de maintenance des installations (électricité, acquisition de produits chimiques, traitement et l'évacuation des boues) et du matériel (entretien des véhicules). Réalisé à 79 % et en diminution de 9 % par rapport à 2016.	
	6062	Produits de traitement	206 973	203 005	195 325	96 %		
	6063	Fournitures d'entretien	43 988	51 000	36 929	72 %		
	615	Entretien et maintenance sur biens	146 405	255 455	157 252	62 %		
	6248	Divers	280 010	267 535	263 959	99 %		
	6287	Remboursement de frais	304 791	300 508	300 508	100 %		remboursement des frais de gestion au budget principal
	63512	Taxes foncières	73 950	49 900	12 934	26 %		Dégrèvement de taxes foncières pour la station d'épuration de Beauvais sur la période de 2017 (60 633 €) obtenu suite à une réclamation de notre conseil dans le cadre de notre marché d'audit fiscal sur nos bases foncières.
	6068	autres matières et fournitures	57 973	65 100	50 290	77 %		Achats de matériels et vêtements de travail, en diminution de 13 % par rapport à 2016.
012	-	charges de personnel	1 318 262	1 479 846	1 221 375	83 %	En diminution de 7 % entre 2016 & 2017	
65	6541/ 6542	Créances éteintes ou admises en non valeur	8 629	2 100	2 061	98 %	selon délibération du 29 juin 2017.	
65	658	Chges diverses gest ^o courante	8 629	8 532	8 320		Subvention au comité d'oeuvres sociales (COS)	
66	66111/ 66112	Intérêts des emprunts et dettes	565 590	540 500	495 714	92 %	Intérêts arrivant à échéance des emprunts en cours + intérêts courus non échus (ICNE)	
67	673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	13 070	25 500	9 187	36 %	Annulation et réduction de titres émis à tort	
042	6688	autres	0	158 500	158 262	100 %	Opérations d'ordre destinées à réintégrer dans le capital les indemnités liées à la renégociation de deux emprunts en 2016.	
042	6811	Dotations aux amortissements	2 389 888	1 945 300	1 909 911	98 %	Amortissements des immobilisations (mouvements d'ordre) - contrepartie en recette d'investissement au chapitre 040.	
Autres dépenses de fonctionnement diverses			126 910	403 297	181 576	45 %	Diverses charges administratives et de fonctionnement courant (carburants, télécommunications, ...)	
TOTAL			6 293 458	6 635 778	5 653 428			

2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

2.1 Ressources

Ch.	Art.	Libellé	CA 2016	2017			
				Crédits ouverts (1)	CA	Taux exéc.	Explications
13	13111	Subvention agence de l'eau	49 730	630 000	1 395 573	222 %	Subventions de l'agence de l'eau sur des travaux d'assainissement. Le montant important est dû à des subventions perçues au titre de travaux 2015 et 2016
16	1641	Emprunts en euros	2 500 000	5 457 378	4 066 803	75 %	Nouvel emprunt de 3,8 M€ contracté auprès de la banque postale et d'avances agence de l'eau pour 266 803 € pour le financement de travaux de création de réseaux d'assainissement
27	2762	Créance transfert dts déduct. TVA	1 107 792	1 119 244	0	0 %	Décalage des opérations sur 2018 suite à la perception du paiement générateur de la SEAO en date du 18/01/2018.
45	4582	Opérations pour compte de tiers	476 112	1 048 000	750 499	72 %	Comptes de tiers liés à la programmation des travaux sur l'exercice - contrepartie en dépenses d'investissement
040	28...	Opérations d'ordre de transfert	2 389 888	2 103 800	2 068 173	98 %	Amortissements immobilisations - contrepartie en dépenses de fonctionnement à l'article 6811 (1,9 M€) et opérations d'ordre destinées à réintégrer dans le capital les indemnités liées à la renégociation de deux emprunts en 2016 (158 262 €).
041	2031 à 2315	Opérations patrimoniales	1 107 792	1 119 244	0	0 %	Transferts de droit à déduction de TVA – cf. explications article 2762
10	1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	0	1 016 670	1 016 670	-	
-	-	TOTAL	7 631 315	12 494 336	9 297 718	74 %	

La situation de l'endettement de ce budget annexe au 31/12/2017 est la suivante :

Prêteur	Montant emprunté	Capital restant dû au 31/12/2017	Nombre d'emprunts
SOCIETE GENERALE	3 000 000,00 €	1 683 333,33 €	1
CREDIT AGRICOLE	8 079 576,17 €	6 898 485,97 €	5
CAISSE D'EPARGNE	9 515 960,69 €	7 045 064,53 €	5
DEXIA CL	213 238,43 €	0,00 €	2
Agence de l'eau Seine Normandie	4 546 371,00 €	3 540 154,22 €	27
SFIL CAFFIL	6 832 938,82 €	5 723 928,99 €	4
Total	32 188 085,11 €	24 890 967,04 €	44

La dette sur ce budget annexe est totalement sécurisée (100 % classé 1A selon la charte de bonne conduite) dont 86 % de l'encours sur du taux fixe avec un taux moyen annuel de 2,38 % actualisé au 31/12/2017, en nette diminution par rapport à 2016, où ce taux ressortait à 2,47 %.

2.2 Emplois

Ch	Art.	Libellé	CA 2016	2017			
				Crédits ouverts (1)	CA	Taux exéc.	Explications
16	1641 / 1681	Emprunts et dettes assimilés	1 651 276	2 018 000	1 817 552	90 %	Remboursement du capital des emprunts souscrits sur ce budget.
21	21351	Bâtiments d'exploitation	404 439	1 632 211	184 894	11 %	Travaux sur réseaux
			243 496	436 798	282 780	65 %	Travaux branchements
			146 027	1 020 942	841 129	82 %	Station d'épuration (STEP)
			134 565	264 695	9 654	4 %	Stations de relèvement
21	2154	Matériel industriels	35 564	129 083	54 527	42 %	Matériel notamment pour les STEP et les stations de relèvements
23	2315	Travaux en cours	3 070 823	1 709 191	144 661	8 %	Travaux sur réseaux
			212 626	160 753	1 800	1 %	STEP Saint Paul
			535 074	62 333	0	0 %	STEP Auteuil
20	2031	immobilisatin incorporelles	22 682	306 019	137 113	45 %	Etudes préalables des futurs travaux de réseaux
45	4581	Opérations pour compte de tiers	653 942	1 048 000	449 283	43 %	Comptes de tiers liés à la programmation des travaux sur l'exercice – contrepartie en recettes d'investissement
040	139111 /13913	Amortissement des subventions	322 174	322 500	322 500	100 %	Amortissement des subventions perçues finançant des biens eux-mêmes amortissables (mouvements d'ordre) – contrepartie eu compte 777 en recette de fonctionnement
041	2031/ 21351 /2315	Opérations patrimoniales	1 107 792	1 119 244	0	0 %	Transferts de droits à déduction de TVA - Décalage des opérations sur 2018 suite à la perception du paiement générateur de la SEAO en date du 18/01/2018.
Autres dépenses d'investissement			30 321	125 382	44 136	35 %	-
Total :			8 570 803	10 355 151	4 290 026	41 %	-

2.3 Situation des autorisations de programmes et crédits de paiement (AP/CP)

Intitulé		Montant des AP	Montant des crédits de paiements			
		Total cumulé	CP réalisés au 1/1/2017	CP ouverts au titre l'exercice 2017	réalisés au titre de l'exercice 2017	Restes à financer
A01	STEP Saint Paul	3 698 970	3 488 565	160 753	1 800	208 605
A03	STEP AUTUEIL	1 843 198	1 758 272	62 333	0	84 926
Total		5 542 168	5 246 837	223 086	1 800	293 531

B- SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

	Résultats au 31/12/2016	Résultat d'exécution 2017	Résultats au 31/12/2017(A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	0.00	22 713.82	22 713.82		22 713.82
Investissement	-98 534.30	159 400.41	60 866.11		60 866.11
Total :	-98 534,30	182 114,23	83 579,93		83 579,93

1- SECTION DE FONCTIONNEMENT

1.1 Recettes

Ch.	Art.	Libellé	CA 2016 (CAB31 + CCRB)	2017			
				Crédits ouverts	CA	Taux exéc.	Explications
70	7062	Redev.d'assainis. non collect.	63 635	43 293	48 226	111 %	Redevance assainissement non collectif
74	74	Subvention d'exploitation	10 966				2016 – ex-CCRB
		Autres Produits	2 672	-	63		
-	-	Total :	77 273	43 293	48 289	111%	-

1.2 Dépenses

Ch.	Art.	Libellé	CA 2016 (CAB31 + CCRB)	2017			
				Crédits ouverts	CA	Taux exéc.	Explications
012	6215	Personnel affecté à la collectivité de rattachement	33 600	34 195	22 262	65 %	Remboursement au budget assainissement pour un 1/2 temps
011	6287	Remboursement de frais	3 203	1 848	1 848	100 %	remboursement des frais généraux au budget principal
011	6156	Maintenance	1 243	1 350	1 253	93 %	Maintenance du logiciel "cartajour"
-	-	Autres dépenses de fonctionnement diverses	12 947	5 900	212	4 %	Frais courants de fonctionnement
-	-	Total :	50 993	43 293	25 576	59 %	-

2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

Le SPANC réalise des études de sols préalables aux travaux et les travaux de réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif pour le compte des propriétaires volontaires. Ces études et ces travaux sont financés à 60 % par l'agence de l'eau et à 40 % par les propriétaires eux-mêmes. Ainsi ces opérations seront-elles à terme, équilibrées.

2.1 Recettes

Ch.	Art.	Libellé	CA 2016 (CAB31 + CCRB)	2017			
				Crédits ouverts (1)	CA	Taux exéc.	Explications
45	4581	opération pour comptes de tiers	249 819	141 436	148 707	105 %	Etudes & travaux
-	-	Total :	249 819	141 436	148 707	105 %	-

(1) hors 1068

2.2 Dépenses

Ch.	Art.	Libellé	CA 2016 (CAB31 + CCRB)	2017			
				Crédits ouverts (1)	CA	Taux exéc.	Explications
45	4582	opération pour comptes de tiers	7 762	54 000	405	1 %	Travaux
-	-	Total :	7 762	54 000	405	1 %	-

(1) hors reprise de résultat

C – TRANSPORTS

	Résultats au 31/12/2016	Résultat d'exécution 2017	Résultats au 31/12/2017(A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	358 668.13	429 038.59	787 706.72		787 706.72
Investissement	-347 293.11	286 076.36	-61 216.75	-53 269.53	-114 486.28
Total :	11 375,02	715 114,95	726 489,97	-53 269,53	673 220,44

1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

1.1 Recettes

Ch.	Art.	Libellé	CA 2016	2017			
				Crédits ouverts (1)	CA	Taux exéc.	Explications
70	7084	Mise à disposition de personnel facturée	28 061	14 722	14 722	100 %	Remboursement frais de personnels mis à disposition de la ville de Beauvais dans le cadre de la mutualisation.
70	7087	Remboursements de frais	30 045	50 280	36 336	72 %	Refacturation coût du transport scolaire vers l'Aquaspace aux communes.

73	734	Versement de transport	6 481 325	6 538 000	6 561 145	100 %	Stabilisation du versement transport par rapport à 2016 (+ 1,2 % ou + 79 820 €). Taux de versement transport de 0,70 % depuis le 01/01/2015. Variation liée à l'élargissement de notre territoire et l'application d'un taux différencié de 0,15 % depuis le 01/06/2017 sur le territoire des 13 communes de l'ex-CCRB avec une période de lissage de 5 ans (modalités fixées par délibération du 31/03/2017).
74	7473	Subventions Département	360 188	439 500	358 449	100 %	Département - participation aux transports scolaires
74	7475	Subventions SMTCO	347 209	272 400	95 000	35 %	Subvention renfort de lignes et vélostation. Les subventions sont versées avec un décalage de 2 ans
75	753	Compensation relev seuil VT	160 000	200 000	87 405	44 %	Montant fixé annuellement par arrêté, attribué à chaque autorité organisatrice de mobilité et destiné à compenser la perte de recettes liée au relèvement du seuil de perception de 9 à 11 salariés depuis 2016. Le montant perçu en 2017 correspond à la compensation 2016.
77	774	Subventions exceptionnelles	985 376	650 379	650 379	100 %	Subvention d'équilibre de la section d'exploitation versée par le budget principal.
042	777	Opérations d'ordre de transfert entre sections	176 097	213 300	192 540	90 %	Reprises de subventions investissement (contrepartie en dépenses d'ordre d'investissement)
Autres recettes de fonctionnement diverses			94 266	8 178	6 570	80 %	
-	-	Total :	8 662 566	8 386 759	8 002 545	95 %	

(1) hors reprise de résultat

1.2 Dépenses

Ch.	Art.	Libellé	CA 2016	2017			Explications
				Crédits ouverts	CA	Taux exéc.	
011	611	Sous-traitance générale	6 498 198	7 115 059	6 399 737	87 %	DSP transport
	6287	Taxe sur les salaires et CET		233 000			
011	6287	Remboursement de frais (hors taxe sur les salaires et CET)	63 161	58 178	58 178	100 %	remboursement des frais généraux au budget principal
011	6132	Location immobilière	30 823	35 000	30 804	88 %	Location buffet de la gare
012	-	Charges de personnel	118 566	135 997	77 196	57 %	
014	739	Restitution taxe de transport	44 412	80 000	61 347	77 %	Remboursements pour le personnel logé ou transporté par les entreprises

65	6574	Subventions	20 788	20 913	20 786	99 %	20 000 € ont été versés à l'association beauvélo pour l'opération Vélyce, le reste est versé aux mutuelles et au COS.
67	673	Titres annulés		42 260	42 208	100 %	Erreur CABARO sur la TVA d'un avoir de 2016 (17 000 €) + réduction d'un titre de mutualisation après bilan définitif 2016 (25 000 €)
042	6811	Dotations aux amortissements	766 017	900 000	821 798	100 %	Opérations d'ordre (contrepartie en recette d'investissement au chapitre 040)
Autres dépenses de fonctionnement diverses			45 156	125 020	61 450	49 %	-
-	-	Total :	7 587 121	8 745 427	7 573 506	87%	

2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

2.1 Recettes

Ch.	Art.	Libellé	CA 2016	2017			
				Crédits ouverts	CA	Taux exéc.	Explications
13	1311	Subventions Etat	0	415 200	0	0 %	Participation de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) sur les bus hybrides à recevoir
13	1315	Subventions SMTCO	0	91 000	0	0 %	Participation SMTCO pour l'acquisition de bus à recevoir
13	1318	Subventions d'investissement autres	242 316	198 500	198 500	100 %	Subvention d'équilibre de la section d'investissement versée par le budget principal
10	10222	FCTVA	0	20 000	19 492	97 %	FCTVA perçu sur les dépenses d'investissement éligibles du 4 ^{ème} trimestre 2015 et du 1 ^{er} au 3 ^{ème} trimestres 2016.
10	1068	Autres réserves		547 353	547 353		Affectation du résultats de fonctionnement 2016
27	2762	Créance Transfert droits déduct. T.V.A.	152 178	169 167	854	1 %	Régime de transfert de déduction de TVA.
040	2156/28...	Opérations d'ordre de transfert	766 017	900 000	821 798	91 %	Amortissements immobilisations - contrepartie en dépenses de fonctionnement à l'article 6811.
041	2156/2157	Opérations d'ordre	153 006	169 167	0	0 %	Transferts droit à déduction de TVA – passation des opérations décalées à 2018.
Autres recettes d'investissement diverses			30	415 245	45	0 %	-
-	-	Total :	1 313 547	2 510 432	1 588 041	63 %	-

2.2 Dépenses

Ch.	Art.	Libellé	CA 2016	2017			
				Crédits ouverts (1)	CA	Taux exéc.	Explications
21	2156	Matériels de transports	905 805	998 411	880 140	88 %	Acquisition de 2 bus
21	2135	Installations générales construction	158 177	704 351	227 123	32 %	Travaux sur les arrêts de bus et notamment mise en accessibilité.
040	13912 /13918	Amortissement des subventions	204 053	213 300	192 540	9 0%	Amortissement des subventions perçues
041	21...	Opérations patrimoniales	152 178	169 167	0	0 %	Transferts droit à déduction de TVA – passation des opérations décalées à 2018.
Autres dépenses d'investissement diverses			733 537	77 909	2 163	3 %	en 2016 : acquisition des locaux administratif cabaro
-		Total :	2 153 751	2 163 138	1 301 965	60%	-

(1) hors reprise de résultat

2.1 Situation des autorisations de programmes et crédits de paiement (AP/CP)

Intitulé	Montant des AP	Montant des crédits de paiements			
	Total cumulé	CP réalisés au 1/1/2017	CP ouverts au titre l'exercice 2017	réalisés au titre de l'exercice 2017	Restes à financer
T01 Acquisition de bus (2015-2020)	5 400 000	1 698 753	965 000	880 140	2 821 107

D - STATION GAZ NATUREL POUR VEHICULES

	Résultats au 31/12/2016	Résultat d'exécution 2017	Résultats au 31/12/2017(A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	432 387.13	88 426.85	520 813.98		520 813.98
Investissement	88 887.38	1.34	88 888.72		88 888.72
Total :	521 274.51	88 428.19	609 702.70		609 702.70

1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

1.1 Recettes

Ch.	Art.	Libellé	CA 2016	2017			
				Crédits ouverts (1)	CA	Taux exéc.	Explications
70	7012	Vente de gaz	382 513	380 000	426 941	112 %	En augmentation de 12 % par rapport à 2015.
42	777	Opérations d'ordre	35 717	35 717	35 717	100 %	Reprises de subventions investissement (contrepartie en dépenses d'ordre d'invest.)
-	-	Total :	418 230	415 717	462 658	111 %	

(1) hors reprise de résultat

1.2 Dépenses

Ch.	Art.	Libellé	CA 2016	2017			
				Crédits ouverts	CA	Taux exéc.	Explications
011	6061	fournitures non stockables (gaz)	191 361	619 499	155 269	25 %	en diminution de 19 %. Les crédits prévus au budget le sont pour atteindre l'équilibre budgétaire, ce qui explique le faible taux de réalisation
011	6156	Maintenance	39 170	106 927	106 927	100 %	Contrat de maintenance de la station GNV
011	6287	remboursement de frais	25 912	24 862	24 862	100 %	Remboursement des frais généraux au budget principal
011	6288	Autres	21 375	25 000	21 995	88 %	Rémunération de l'exploitant
011	6353	Impôts indirects	16 460	29 231	29 231	100 %	TICPE (taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques) et TVA sur les ventes de gaz naturel pour véhicule (GNV) perçues mensuellement par les services des douanes
042	6811	Dotations aux amortissements	35 718	35 718	35 718	100 %	Opérations d'ordre (contrepartie en recette d'investissement au chapitre 040)
		Autres dépenses de fonctionnement diverses	1 300	6 867	229	3 %	-
-	-	Total :	331 295	848 104	374 231	44 %	

2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

2.1 Recettes

Ch.	Art.	Libellé	CA 2016	2017			
				Crédits ouverts (1)	CA	Taux exéc.	Explications
40	28...	Opérations d'ordre de transfert entre sections	35 718	35 718	35 718	100 %	Amortissements des immobilisations - contrepartie en dépenses de fonctionnement à l'article 6811.
Total :			35 718	35 718	35 718	100 %	-

(1) hors prélèvement section de fonctionnement

(1) hors reprise de résultat

2.2 Dépenses

Ch.	Art.	Libellé	CA 2016	2017			
				Crédits ouverts	CA	Taux exéc.	Explications
040	-	Opérations de transfert entre sections	31 591	35 717	35 717	100 %	Reprises de subventions
21	215323	Ouvrage distribution	0	95 125	0	0 %	Les crédits sont inscrits pour équilibrer le budget et pour d'éventuels besoins. Pas de besoins en 2017
Total :			31 591	130 842	35 717	27 %	-

E - LES BUDGETS ANNEXES DE ZONES

Les budgets de zones sont soumis à une gestion des stocks de terrains aménagés selon l'inventaire intermittent, suivi au travers de mouvements d'ordre. Le présent rapport de présentation n'explicite que les **seuls mouvements réels** afin de s'attacher aux seules comptabilisations « effectives » de l'année. Les principes comptables régissant ces budgets de zone aboutissent à constater annuellement un équilibre de la section de fonctionnement.

1 - PARC D'ACTIVITES ECONOMIQUES DU HAUT VILLE

	Résultats au 31/12/2016	Résultat d'exécution 2017	Résultats au 31/12/2017(A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	0.00	0.00	0.00		0.00
Investissement	-1 672 672.72	810 969.09	-861 703.63		-861 703.63
Total :	-1 672 672.72	810 969.09	-861 703.63		-861 703.63

1.1 – Section de fonctionnement

1.1.1 RECETTES REELLES

Ch.	Art.	Libellé	CA 2016	2017			
				Crédits ouverts	CA	Taux exéc.	Explications
70	7015	Ventes de terrains aménagés	0	2 300 000	1 308 400	57 %	ventes de terrains : - SCI Paumar pour 0,098 M€ - Le crédit Agricole pour 0,778 M€ - SCI GHIBLI pour 0,159 M€ - SCI GINCKO pour 0,273 M€
-	-	Total recettes REELLES :	0	2 300 000	1 308 400	57 %	

1.1.2 DEPENSES REELLES

Ch.	Art.	Libellé	CA 2016	2017			
				Crédits ouverts (1)	CA	Taux exéc.	Explications
011	605	travaux	219 574	626 000	448 763	72 %	Travaux divers et d'aménagement de voirie
011	60612	Energie - Electricité	11 563	25 000	18 229	73 %	Eclairage public
011	608	Frais accessoires sur terrains	89 144	157 310	24 812	16 %	Entretien des espaces verts et taxe foncière
Autres dépenses de fonctionnement diverses			44 698	77 690	5 627	7 %	Fluides, frais de géomètre, emprunts 2016...
Total dépenses REELLES :			364 980	886 000	497 431	56 %	

1.1 – Section d'investissement

Il n'y a pas eu de mouvements réels sur la section d'investissement

L'encours de la dette restant de 3,8 M€ correspond à des avances du budget principal.

Les opérations d'ordre, toujours équilibrées en dépenses et en recettes, ne donnent pas lieu à un flux financier. La valeur du stock global de terrains dont dispose la communauté d'agglomération du Beauvaisis à la clôture de l'exercice 2017 s'élève à 4 661 703,63 € (terrains aménagés).

Ce stock sera repris lors du budget supplémentaire de l'exercice 2018.

1.3 – Bilan prévisionnel de clôture

Compte tenu des éléments d'informations connus à ce jour, le bilan prévisionnel de clôture de ce budget annexe est le suivant :

Objet	Dépenses	Recettes
Résultat de clôture au 31/12/2016	1 672 672	
2017		
divers travaux	448 763	
prestation de services	4 317	
Fluides	18 229	
Taxes foncière	7 782	
Espaces verts	18 340	
cessions parcelles		1 308 400
Résultat de clôture au 31/12/2017	861 703	
2018		
divers travaux	50 000	
prestations de services	21 900	
Fluides	20 000	
Taxes foncière	12 000	
Espaces verts & propreté	103 500	
Cessions parcelles		1 522 232
Résultat de clôture au 31/12/2018		453 129
2019		
divers travaux (EDF, finitions ...)	15 000	
Charges de fonctionnement (éclairage, entretien, taxes foncières)	150 000	
Remb. avance budget principal	3 800 000	
cessions parcelles		2 089 238
Résultat de clôture au 31/12/2019	1 422 633	

2 - PINÇONLIEU

2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

2.1.1 RECETTES REELLES

Ch.	Art.	Libellé	CA 2016	2017			
				Crédits ouverts	CA	Taux exéc.	Explications
70	7015	Ventes de terrains aménagés	0	711 711	0	0%	Pas de vente de terrains en 2017

Total recettes <u>REELLES</u> de fonctionnement :	0	711 711	0	0 %
--	----------	----------------	----------	------------

2.1.2 LES DEPENSES REELLES

Ch.	Art.	Libellé	CA 2016	2017			
				Crédits ouverts (1)	CA	Taux exéc.	Explications
011	605	Travaux	50 195	156 000	152 874	98 %	Travaux divers et d'aménagement de voirie
012	-	charges à caractère général	14 187	32 600	13 195	40 %	Les frais couvrent l'entretien de la zone, les fluides et les impôts fonciers
66	66111-66112	Charges financières	6 160	4 711	4 677	99 %	Intérêts arrivant à échéance des emprunts en cours + intérêts courus non échus (ICNE)
Total dépenses <u>REELLES</u> :			70 542	193 311	170 746	88 %	

2.2 – Section d'investissement

2.1.1 RECETTES REELLES

Ch.	Art.	Libellé	CA 2016	2017			
				Crédits ouverts	CA	Taux exéc.	Explications
16	168751	Emprunts	1 500 000	450 000	450 000	100 %	Avance du budget principal
Total Recettes <u>REELLES</u> d'investissement :			1 500 000	450 000	450 000	100 %	

2.1.1 DEPENSES REELLES

Ch.	Art.	Libellé	CA 2016	2017			
				Crédits ouverts	CA	Taux exéc.	Explications
16	1641	Emprunts	41 333	163 252	41 333	25 %	-
Total dép. <u>REELLES</u> d'investissement :			41 333	163 252	41 333	25 %	

La situation de l'endettement de ce budget annexe au 31/12/2017 est la suivante :

Prêteur	Montant emprunté	Capital restant dû au 31/12/2017	Nombre d'emprunts
CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	620 000,00 €	124 000,04 €	1
Total	620 000,00 €	124 000,04 €	1

La dette sur ce budget annexe est totalement sécurisée (100 % classé 1A) sur du taux fixe à 3,50 %.

Les opérations d'ordre, toujours équilibrées en dépenses et en recettes, ne donnent pas lieu à un flux financier. La valeur du stock global de terrains dont dispose la communauté d'agglomération du Beauvaisis à la clôture de l'exercice 2017 s'élève à 1 141 227,96 € (terrains aménagés)

Ce stock sera repris lors du budget supplémentaire de l'exercice 2018.

2.3 – Bilan prévisionnel de clôture

Compte tenu des éléments d'informations connus à ce jour, le bilan prévisionnel de clôture de ce budget annexe est le suivant :

Objet	Dépenses	Recettes
Résultat de clôture au 31/12/2016	805 148	
<u>2017</u>		
Prestations de services	676	
Travaux	152 874	
Charges de fonctionnement (éclairage, entretien, taxes foncières)		
taxe foncière	9 061	
Fluides	1 629	
Espaces verts + propreté	1 829	
Charges financières	4 677	
avance budget principal		450 000
Remboursement emprunt	41 333	
Résultat de clôture au 31/12/2017	567 228	
<u>2018</u>		
divers travaux (edf, finitions ...)	30 000	
Prestations de services	16 000	
taxe foncière	8 500	
Fluides	2 000	
Espaces verts + propreté	6 700	
Charges financières	3 329	
Remboursement emprunt	41 400	
cessions parcelles (47€ / m2)		740 250
Résultat de clôture au 31/12/2018		65 093
<u>2019</u>		
divers travaux (edf, finitions ...)		
Prestations de services	10 000	
taxe foncière	8 500	
Fluides	2 000	
Espaces verts + propreté	6 700	
Charges financières (taux de 3,45%)	3 000	
Remboursement emprunt	41 400	
Cession de parcelles		238 384
Résultat de clôture au 31/12/2019		231 877
<u>2020</u>		
divers travaux (edf, finitions ...)		
Prestations de services	10 000	
taxe foncière	8 500	
Fluides	2 000	
Espaces verts + propreté	6 700	
Remboursement emprunt	41 400	
remboursement avance budget principi	450 000	
Résultat de clôture au 31/12/2020	286 723	

3- ZONE DE BEAUVAIS TILLE

	Résultats au 31/12/2016	Résultat d'exécution 2017	Résultats au 31/12/2017(A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	0.00	0.00	0.00		0.00
Investissement	-529 138.38	1 518 389.90	989 251.52		989 251.52
Total :	-529 138.38	1 518 389.90	989 251.52		989 251.52

3.1- Section de fonctionnement

3.1.1 RECETTES REELLES

Ch.	Art.	Libellé	CA 2016	2017			
				Crédits ouverts	CA	Taux exéc.	Explications
74	74758	Autres groupement	0	339 000	61 408	18 %	Acompte de subvention reçu du SMABT pour les travaux de voies d'accès à l'IGN.
75	7552	Pr. Charge Déf. Budg. Ann.	0	3 000 000	1 500 000	50 %	Prise en charge du déficit prévisionnel par le budget principal
-	-	autres recettes réelles de fonctionnement	1 205	-	0		
Total recettes REELLES de fonctionnement :			1 205	3 339 000	1 561 408	47%	

3.1.2 LES DEPENSES REELLES

Ch.	Art.	Libellé	CA 2016	2017			
				Crédits ouverts	CA	Taux exéc.	Explications
011	6015	Terrains à aménager	4 322 280				Acquisitions de terrains réalisées en 2016
011	605	Travaux	47 579	435 000	313 230	72 %	Travaux de viabilité
011	6045	Ach.Et.Prest.Serv.(Terr.à Am.)	43 770	96 500	90 134	93 %	Etude de maîtrise d'œuvre
011	60612	Energie - Electricité	3 467	14 000	13 883	99 %	Eclairage public
011	608	Fr.Acc.sur Terr.en cours d'Am.	25 882	393 200	47 955	12 %	Frais d'entretien de la zone et impôts fonciers.
66	66111	Intérêts réglés à l'échéance	24 717	21 100	15 657	74 %	Intérêts arrivant à échéance des emprunts en cours + intérêts courus non échus (ICNE)
Total dépenses REELLES de fonctionnement :			4 467 694	959 800	480 858	50 %	

3.2 - Section d'investissement

3.2.1. Recettes réelles

Ch.	Art.	Libellé	CA 2016	2017			
				Crédits ouverts	CA	Taux exéc.	Explications
16	1641	Emprunts en Euros	0	133 800		0 %	-
16	168751	GFP de rattachement		600 000	600 000	100 %	Avance du budget principal
Total Recettes REELLES d'investissement :			0	733 800	600 000	82 %	

3.2.2. Dépenses réelles

Ch.	Art.	Libellé	CA 2016	2017			
				Crédits ouverts	CA	Taux exéc.	Explications
16	1641	Emprunts	112 875	2 583 862	157 195	6 %	-
Total Dépenses REELLES d'investissement :			112 875	2 583 862	157 195	6 %	

La situation de l'endettement de ce budget annexe au 31/12/2017 est la suivante :

Prêteur	Montant emprunté	Capital restant dû au 31/12/2017	Nombre d'emprunts
SFIL CAFFIL	3 291 300,00 €	3 021 230,23 €	1
CA Beauvaisis Budget Principal	6 100 000,00 €	6 100 000,00 €	2
Total	9 391 300,00 €	9 121 230,23 €	3

L'encours de la dette sur le budget annexe Beauvais Tillé est totalement sécurisé (100 % classé 1A) sur du taux variable au taux moyen de 0,24 %.

Les opérations d'ordre, toujours équilibrées en dépenses et en recettes, ne donnent pas lieu à un flux financier. La valeur du stock global de terrains dont dispose la communauté d'agglomération du Beauvaisis à la clôture de l'exercice 2017 s'élève 8 131 978.71 € (terrains aménagés)

Ce stock sera repris lors du budget supplémentaire de l'exercice 2018.

3.3 – Bilan prévisionnel de clôture

Compte tenu des éléments d'informations connus à ce jour, le bilan prévisionnel de clôture de ce budget annexe est le suivant :

Objet	Dépenses	Recettes
Résultat de clôture au 31/12/2016	529 138	
<u>Dépenses 2017 :</u>		
acquisitions foncières (estimation à 5 €)	0	
Etude	114 884	
redevances et fouilles archéologiques		
divers travaux	313 230	
fluides	13 883	
Espaces verts et propreté urbaine	7 520	
Taxes foncières	15 685	
emprunt remb. en capital	157 195	
intérêts emprunts	20 705	
<u>Recettes 2017 :</u>		
Nouvel emprunt		0
Avance du budget principal		600 000
Subventions partenaires financiers		61 408
subvention budget ppl		1 500 000
Résultat de clôture au 31/12/2017		989 169

<u>Dépenses 2018 :</u>		
acquisitions foncières	0	
prestations de services	44 060	
redevances et fouilles archéologiques	340 000	
Fouilles pyrotechnique	550 000	
Travaux de voirie	3 800 000	
fluides	8 000	
Espaces verts et propreté urbaine	8 400	
taxes foncières	16 000	
emprunt remb. en capital	166 000	
intérêts emprunts	23 000	
<u>Recettes 2018 :</u>		
Ventes de terrains		1 102 500
Avance du budget principal		350 000
Résultat de clôture au 31/12/2018	2 513 791	
<u>2019 à 2038 :</u>		
acquisitions foncières	1 400 000	
travaux aménagements	24 300 830	
frais divers (diag pyrotechnique, déminage, archéologiques, frais financiers ...)	11 012 137	
Remboursement emprunt	2 855 231	
Cession parcelle		22 897 500
Convention participation terrains hors maîtrise foncière CAB		1 768 925
Versements avances du budget principal		
Remboursement avances du budget principal +remboursement emprunt	9 305 230	
Résultat de clôture au 31/12/2038 (déficit prévisionnel)	26 720 795	

(1) tableau élaboré à partir des éléments du dossier de réalisation validé par le conseil communautaire du 29 septembre 2017

4 - ZONE D'ACTIVITES TECHNOLOGIQUE

	Résultats au 31/12/2016	Résultat d'exécution 2017	Résultats au 31/12/2017(A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	0.00	0.00	0.00		0.00
Investissement	-795 379.51	-6 624.81	-802 004.32		-802 004.32
Total :	-795 379.51	-6 624.81	-802 004.32		-802 004.32

4.1 – Section de fonctionnement

Il n'y a pas de recettes réelles de fonctionnement enregistrées en 2017.

Dépenses

Ch.	Art.	Libellé	CA 2016	2017			
				Crédits ouverts	CA	Taux exéc.	Explications
011	-	charges à caractère générale	22 025	30 500	6 625	22%	Charges générales d'entretien des espaces verts, de fluides et de taxe foncière
Total dépenses REELLES de fonctionnement :			22 025	30 500	6 625	22%	

4.2 – Section d'investissement

Pas de mouvements

Les opérations d'ordre, toujours équilibrées en dépenses et en recettes, ne donnent pas lieu à un flux financier. La valeur du stock global de terrains dont dispose la communauté d'agglomération du Beauvaisis à la clôture de l'exercice 2017 s'élève à 802 004,32 € (terrains en cours d'aménagement)

Ce stock sera repris lors du budget supplémentaire de l'exercice 2018.

4.3 – Bilan prévisionnel de clôture

Compte tenu des éléments d'informations connus à ce jour, le bilan prévisionnel de clôture de ce budget annexe est le suivant :

Objet	Dépenses	Recettes
Résultat de clôture au 31/12/2016	795 380	
<u>2017</u>		
divers travaux		
Charges de fonctionnement (éclairage, entretien, taxes foncières)	6 625	
cessions parcelles (29€ / m2)		
Résultat de clôture au 31/12/2017	802 004	
<u>2018</u>		
divers travaux	15 000	
Prestation de services	3 000	
fluides	3 000	
Espaces publics	6 000	
taxes foncières	600	
cessions parcelles (29€ / m2)		290 000
Résultat de clôture au 31/12/2018	539 604	
<u>2019 - 2025</u>		
divers travaux	427 362	
Charges de fonctionnement (éclairage, entretien, taxes foncières)	105 000	
cessions parcelles (29€ / m2)		550 321
Versements avances du budget principal		960 000

Remboursement avances du budget principal	960 000	
Résultat de clôture au 31/12/2025	1 061 250	

5 - ZAC SAINT MATHURIN

	Résultats au 31/12/2016	Résultat d'exécution 2017	Résultats au 31/12/2017(A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	0.00	0.00	0.00		0.00
Investissement	-92 891.36	-725 905.56	-818 796.92		-818 796.92
Total :	-92 891.36	-725 905.56	-818 796.92		-818 796.92

5.1 – Section de fonctionnement

5.1.1 – Recettes réelles

Ch.	Art.	Libellé	CA 2016	2017			
				Crédits ouverts	CA	Taux exéc.	Explications
74	7478	Autres organismes	0	275 000	130 463	47%	Acompte de participation de la société Total marketing France conformément au protocole d'accord du 1er décembre 2014 (travaux de desserte du site)
70	7015	Ventes de terrains aménagés	-	257 110	0		
Total recettes REELLES de fonctionnement :			1 205	532 110	130 463	25%	

5.1.3 – Dépenses réelles

Ch.	Art.	Libellé	CA 2016	2017			
				Crédits ouverts	CA	Taux exéc.	Explications
011	6015	Terrains à aménager	800	1 000 000	601 846	60%	Acquisitions de terrains
011	605	Ach. de Mat., Equip. et Trav.	0	224 000	223 840	100%	Travaux de desserte pour l'implantation de la société Total
011	6045	Prestations de services	22 909	346 000	30 682	9%	Etudes et autres prestations de services
Total dépenses REELLES de fonctionnement :			22 909	1 570 000	856 368	55%	

5.2 – Section d'investissement

Pas de mouvements

Les opérations d'ordre, toujours équilibrées en dépenses et en recettes, ne donnent pas lieu à un flux financier. La valeur du stock global de terrains dont dispose la communauté d'agglomération du Beauvaisis à la clôture de l'exercice 2017 s'élève à 818 796,92 € (terrains en cours d'aménagement)

Ce stock sera repris lors du budget supplémentaire de l'exercice 2018.

5.3 – Bilan prévisionnel de clôture

Compte tenu des éléments d'informations connus à ce jour, le bilan prévisionnel de clôture de ce budget annexe est le suivant :

Objet	Dépenses	Recettes
Résultat de clôture au 31/12/2016	92 892	
<u>2017</u>		
Etudes	30 682	
travaux	223 840	
acquisitions foncières (5 € / m ²)	601 846	
cessions parcelles		0
Charges financières (taux 1,5% sur 6 mois)		
Participation aux travaux de la station total		130 463
Emprunts		
Résultat de clôture au 31/12/2017 (déficit)	818 797	
<u>2018</u>		
Etudes	0	
prestation de services	6 000	
travaux	250 000	
cessions parcelles		506 000
avance budget principal		100 000
Résultat de clôture au 31/12/2018 (déficit)	468 797	
<u>2019 à 2027</u>		
Travaux (1)	-	
Dépenses diverses (entretien EV + fluides + EP)	-	
Taxe foncière	-	
cessions parcelles		-
Charges financières (taux 1,5%)	0	
Emprunts	0	
Versements avances du budget principal		800 000
Remboursement avances du budget principal	800 000	
Résultat de clôture au 31/12/2027 (déficit anticipé)	937 595	

(1) programme à définir

F- PEPINIERE ET HOTEL D'ENTREPRISES

	Résultats au 31/12/2016	Résultat d'exécution 2017	Résultats au 31/12/2017(A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	-49 316.16	79 964.38	30 648.22		30 648.22
Investissement	22 420.65	26 715.51	49 136.16	-16 389.66	32 746.50
Total :	-26 895.51	106 679.89	79 784.38	-16 389.66	63 394.72

1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

1.1 Recettes

Ch.	Art.	Libellé	CA 2016	2017			Explications
				Crédits ouverts	CA	Taux exéc.	
70	70688 /7083	Produits des services	9 841	16 500	10 818	66%	Prestations et locations de matériels pour les entreprises
75	752	Revenus des immeubles	120 378	150 000	152 875	102%	Loyers des résidents et locations de salles. En augmentation de 27 % par rapport à 2016.
77	774	Subventions exceptionnelles	0	60 412	60 412	100%	Subvention d'équilibre du budget principal
78	7815	Reprises sur provisions	11 611	11 555	11 555	100%	Reprise des provisions constituées pour impayés de loyers, soit parce que ces loyers ont été payés, soit parce que les sommes dues sont définitivement irrécouvrables et enregistrées en créances éteintes
042	777	Opérations d'ordre de transfert entre sections	44 940	61 700	49 679	81%	Reprises subventions invest. (contrepartie en dépenses d'ordre d'investissement)
Autres dépenses de fonctionnement diverses			81 337	70 000	0		
Total recettes de fonctionnement :			268 108	370 167	285 338	77%	

1.1 Dépenses

Ch.	Art.	Libellé	CA 2016	2017			Explications
				Crédits ouverts (I)	CA	Taux exéc.	
012	6215	personnel affectés par la collectivité de rattachement	61 000	64 068	48 262	75%	Remboursement des frais de personnel au budget principal
011	6283	Frais de nettoyage des locaux	21 321	24 500	23 399	96%	Principaux frais courant de fonctionnement de la pépinière, dépenses en diminution de 11 % par rapport à 2016
011	6061.	Fluides	20 144	30 601	23 303	76%	
011	615.	Entretien et maintenance	21 920	22 760	10 642	47%	
011	626.	Affranchissement & télécommunication	7 166	11 550	5 687	49%	
011	63512	Taxes foncières	24 203	24 623	24 623	100%	-
011	62871	Remboursement à la collectivité de rattachement	14 423	19 887	19 887	100%	Remboursements de frais généraux au budget principal
65	6541 & 6542	Créances éteintes ou admises en non valeur	22 363	4 000	3 960	99%	selon délibération du 29 juin 2017
66	66111/66112	Charges financières	22 149	17 272	17 181	99%	Intérêts arrivant à échéance des emprunts en cours + intérêts courus non échus (ICNE)
042	6811	Dotations aux amortissements	15 514	11 450	11 206	98%	Amortissements des immobilisations (mouvements d'ordre) - contrepartie en recette d'investissement au chapitre 040.
Autres dépenses de fonctionnement diverses			16 402	90 140	17 225	19%	Frais divers de fonctionnement
Total recettes de fonctionnement :			246 604	320 851	205 374	64%	

2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

2.1 Ressources

Ch.	Art.	Libellé	CA 2016	2017			Explications
				Crédits ouverts (1)	CA	Taux exéc.	
13	1318	Subventions d'investissement	71 072	255 854	76 304	100%	Subvention d'équilibre du budget principal
13	1388	autres subvention exceptionnelle	180 000		180 000		Subvention d'équilibre du budget principal finançant le remboursement d'emprunt
10	1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	2 555				
16	165	Dépôts et cautionnements reçus	10 827	15 000	8 826	59%	Cautions encaissées
040	28...	Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 514	11 450	11 206	98%	Amortissements des immobilisations - contrepartie en dépenses de fonctionnement à l'article 6811.
TOTAL			279 968	282 304	276 335	98%	-

(1) hors reprise de résultat

2.2 Dépenses

Ch.	Art.	Libellé	CA 2016	2017			Explications
				Crédits ouverts	CA	Taux exéc.	
16	1641	Emprunts en euros	180 000	180 000	180 000	100%	Remboursement des échéances en capital de l'emprunt en cours sur ce budget
21	21	Immobilisation corporelles	15 217	48 025	12 584	26%	Travaux et acquisitions matériels
16	165	Dépôts et cautionnements	15 095	15 000	7 358	49%	Cautions remboursées
040	13918	Reprise de subventions	44 940	61 700	49 679	81%	-
TOTAL			255 253	304 725	249 620	82%	-

La situation de l'endettement de ce budget annexe au 31/12/2017 est la suivante :

Prêteur	Montant emprunté	Capital restant dû au 31/12/2017	Nombre d'emprunts
ARKEA	1 800 000,00 €	540 000,00 €	1
Total	1 800 000,00 €	540 000,00 €	1

La dette sur ce budget annexe est totalement sécurisée (100% classé 1A) sur du taux fixe à 2,79%.

III - CONSOLIDATION DES RESULTATS

	Reprise des résultats au 31/12/2016	Recettes de l'exercice 2017	Dépenses de l'exercice 2017	Résultat d'exécution 2017	Résultat d'exécution au 31/12/2017	Solde Restes à réaliser	Résultat cumulé au 31/12/2017
Fonctionnement :							
Budget Principal	5 022 771	71 606 813	68 695 382	2 911 431	7 934 202	0	7 934 202
Assainissement	0	7 557 808	5 653 428	1 904 380	1 904 380	0	1 904 380
SPANC	0	48 289	25 576	22 714	22 714	0	22 714
Transports	358 668	8 002 545	7 573 506	429 039	787 707	0	787 707
Station GNV	432 387	462 658	374 231	88 427	520 814	0	520 814
Haut Villé	0	7 278 504	7 278 504	0	0	0	0
Pinçonlieu	0	1 145 905	1 145 905	0	0	0	0
Beauvais-Tillé	0	11 275 665	11 275 665	0	0	0	0
Zone d'act. Techno.	0	802 004	802 004	0	0	0	0
Saint mathurin	0	1 079 722	1 079 722	0	0	0	0
Pépinière	-49 316	285 338	205 374	79 964	30 648	0	30 648
Total fonctionnement :	5 764 510	109 545 252	104 109 297	5 435 954	11 200 465	0	11 200 465
Investissement :							
Budget Principal	-4 204 798	12 133 660	11 948 789	184 872	-4 019 926	-1 339 355	-5 359 281
Assainissement	-2 302 452	9 297 718	4 290 026	5 007 692	2 705 240	-579 898	2 125 342
SPANC	-98 534	159 806	405	159 400	60 866		60 866
Transports	-347 293	1 588 041	1 301 965	286 076	-61 217	-53 270	-114 486
Station GNV	88 887	35 718	35 717	1	88 889		88 889
Haut Villé	-1 672 673	6 781 073	5 970 104	810 969	-861 704		-861 704
Pinçonlieu	-805 148	1 420 482	1 182 561	237 921	-567 228		-567 228
Beauvais-Tillé	-529 138	11 369 054	9 850 665	1 518 390	989 252		989 252
Zone d'act. Techno.	-795 380	795 380	802 004	-6 625	-802 004		-802 004
saint mathurin	-92 891	223 354	949 259	-725 906	-818 797		-818 797
Pépinière	22 421	276 335	249 620	26 716	49 136	-16 390	32 747
Total Investissement :	-10 736 999	44 080 622	36 581 115	7 499 506	-3 237 493	-1 988 912	-5 226 405
Cumul sections Fct. et Inv. :							
Budget Principal	817 974	83 740 474	80 644 171	3 096 303	3 914 276	-1 339 355	2 574 921
Assainissement	-2 302 452	16 855 526	9 943 454	6 912 072	4 609 620	-579 898	4 029 722
SPANC	-98 534	208 095	25 981	182 114	83 580	0	83 580
Transports	11 375	9 590 586	8 875 471	715 115	726 490	-53 270	673 220
Station GNV	521 275	498 376	409 948	88 428	609 703	0	609 703
Haut Villé	-1 672 673	14 059 576	13 248 607	810 969	-861 704	0	-861 704
Pinçonlieu	-805 148	2 566 387	2 328 466	237 921	-567 228	0	-567 228
Beauvais-Tillé	-529 138	22 644 720	21 126 330	1 518 390	989 252	0	989 252
Zone d'act. Techno.	-795 380	1 597 384	1 604 009	-6 625	-802 004	0	-802 004
Saint mathurin	-92 891	1 303 076	2 028 981	-725 906	-818 797	0	-818 797
Pépinière	-26 896	561 674	454 994	106 680	79 784	-16 390	63 395
Total Général :	-4 972 489	153 625 873	140 690 413	12 935 461	7 962 972	-1 988 912	5 974 059

RATIOS

Informations financières – ratios		CAB CA 2017	Moyennes nationales de la strate (1) Compte de gestion 2016
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	433	352
2	Produit des impositions directes/population	358.09	326
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	504.25	422
4	Dépenses d'équipement brut/population	77.44	78
5	Encours de dette/population	172.81	365
6	DGF/population	104.48	105
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	41.92%	36.80 %
9	Dépenses de fonct. Et remb. Dette en capital/recettes réelles de fonct.	89.73%	90.80 %
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	15.36%	18.40 %
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	34.27%	86.60 %

(1) source : collectivités-locales.gouv.fr. Rapports de l'observatoire des finances locales - Les finances des collectivités locales en 2017- annexe 5

V - REPARTITION SUR 100 EUROS DES BUDGETS CONSOLIDES

REPARTITION SUR 100 EUROS DES COMPTES ADMINISTRATIFS (Fonctionnement + Investissement) (1)																																																																																																																																																																								
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr style="background-color: #ffe0b2;"> <th colspan="2" style="text-align: center;">Répartition des dépenses</th> </tr> <tr style="background-color: #ffe0b2;"> <th style="text-align: left;">Rappel CA 2016</th> <th style="text-align: left;">CA 2017</th> </tr> </thead> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr style="background-color: #ffe0b2;"> <td>Reversement de fiscalité (2)</td> <td> </td> </tr> <tr style="background-color: #ffe0b2;"> <td>22.27 €</td> <td>24.97 €</td> </tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr style="background-color: #ffe0b2;"> <td>Environnement</td> <td> </td> </tr> <tr style="background-color: #ffe0b2;"> <td>14.24 €</td> <td>14.20 €</td> </tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr style="background-color: #ffe0b2;"> <td>Culture</td> <td> </td> </tr> <tr style="background-color: #ffe0b2;"> <td>10.96 €</td> <td>11.62 €</td> </tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr style="background-color: #ffe0b2;"> <td>Assainissement</td> <td> </td> </tr> <tr style="background-color: #ffe0b2;"> <td>9.48 €</td> <td>6.78 €</td> </tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr style="background-color: #ffe0b2;"> <td>Transports</td> <td> </td> </tr> <tr style="background-color: #ffe0b2;"> <td>8.98 €</td> <td>8.97 €</td> </tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr style="background-color: #ffe0b2;"> <td>Dette</td> <td> </td> </tr> <tr style="background-color: #ffe0b2;"> <td>8.14 €</td> <td>7.03 €</td> </tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr style="background-color: #ffe0b2;"> <td>Sports & jeunesse</td> <td> </td> </tr> <tr style="background-color: #ffe0b2;"> <td>5.18 €</td> <td>6.01 €</td> </tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr style="background-color: #ffe0b2;"> <td>Développement économique</td> <td> </td> </tr> <tr style="background-color: #ffe0b2;"> <td>8.10 €</td> <td>5.71 €</td> </tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr style="background-color: #ffe0b2;"> <td>Sécurité</td> <td> </td> </tr> <tr style="background-color: #ffe0b2;"> <td>4.67 €</td> <td>5.42 €</td> </tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr style="background-color: #ffe0b2;"> <td>Aménagement</td> <td> </td> </tr> <tr style="background-color: #ffe0b2;"> <td>2.30 €</td> <td>4.32 €</td> </tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr style="background-color: #ffe0b2;"> <td>Intervention sociale et de santé</td> <td> </td> </tr> <tr style="background-color: #ffe0b2;"> <td>1.54 €</td> <td>1.43 €</td> </tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr style="background-color: #ffe0b2;"> <td>Enseignement</td> <td> </td> </tr> <tr style="background-color: #ffe0b2;"> <td>1.31 €</td> <td>1.13 €</td> </tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr style="background-color: #ffe0b2;"> <td>Tourisme</td> <td> </td> </tr> <tr style="background-color: #ffe0b2;"> <td>1.01 €</td> <td>1.02 €</td> </tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr style="background-color: #ffe0b2;"> <td>Habitat</td> <td> </td> </tr> <tr style="background-color: #ffe0b2;"> <td>1.40 €</td> <td>0.72 €</td> </tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr style="background-color: #ffe0b2;"> <td>Famille</td> <td> </td> </tr> <tr style="background-color: #ffe0b2;"> <td>0.43 €</td> <td>0.68 €</td> </tr> </table>	Répartition des dépenses		Rappel CA 2016	CA 2017			Reversement de fiscalité (2)		22.27 €	24.97 €			Environnement		14.24 €	14.20 €			Culture		10.96 €	11.62 €			Assainissement		9.48 €	6.78 €			Transports		8.98 €	8.97 €			Dette		8.14 €	7.03 €			Sports & jeunesse		5.18 €	6.01 €			Développement économique		8.10 €	5.71 €			Sécurité		4.67 €	5.42 €			Aménagement		2.30 €	4.32 €			Intervention sociale et de santé		1.54 €	1.43 €			Enseignement		1.31 €	1.13 €			Tourisme		1.01 €	1.02 €			Habitat		1.40 €	0.72 €			Famille		0.43 €	0.68 €		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr style="background-color: #e0f2f1;"> <th colspan="2" style="text-align: center;">Répartition des recettes</th> </tr> <tr style="background-color: #e0f2f1;"> <th style="text-align: left;">Rappel CA 2016</th> <th style="text-align: left;">CA 2017</th> </tr> </thead> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr style="background-color: #e0f2f1;"> <td>Impôts locaux (3)</td> <td> </td> </tr> <tr style="background-color: #e0f2f1;"> <td>48.61 €</td> <td>44.50 €</td> </tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr style="background-color: #e0f2f1;"> <td>Etat (5)</td> <td> </td> </tr> <tr style="background-color: #e0f2f1;"> <td>21.38 €</td> <td>19.09 €</td> </tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr style="background-color: #e0f2f1;"> <td>Taxes diverses (4)</td> <td> </td> </tr> <tr style="background-color: #e0f2f1;"> <td>15.73 €</td> <td>14.69 €</td> </tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr style="background-color: #e0f2f1;"> <td>Emprunts</td> <td> </td> </tr> <tr style="background-color: #e0f2f1;"> <td>2.88 €</td> <td>10.09 €</td> </tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr style="background-color: #e0f2f1;"> <td>Usagers (6)</td> <td> </td> </tr> <tr style="background-color: #e0f2f1;"> <td>4.21 €</td> <td>3.38 €</td> </tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr style="background-color: #e0f2f1;"> <td>Communes membres (7)</td> <td> </td> </tr> <tr style="background-color: #e0f2f1;"> <td>4.32 €</td> <td>3.59 €</td> </tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr style="background-color: #e0f2f1;"> <td>autres subventions</td> <td> </td> </tr> <tr style="background-color: #e0f2f1;"> <td>2.07 €</td> <td>1.49 €</td> </tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr style="background-color: #e0f2f1;"> <td>Divers</td> <td> </td> </tr> <tr style="background-color: #e0f2f1;"> <td>0.13 €</td> <td>1.21 €</td> </tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr style="background-color: #e0f2f1;"> <td>Département</td> <td> </td> </tr> <tr style="background-color: #e0f2f1;"> <td>0.63 €</td> <td>0.53 €</td> </tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr style="background-color: #e0f2f1;"> <td>Cessions foncières</td> <td> </td> </tr> <tr style="background-color: #e0f2f1;"> <td>0.00 €</td> <td>1.30 €</td> </tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr style="background-color: #e0f2f1;"> <td>Région</td> <td> </td> </tr> <tr style="background-color: #e0f2f1;"> <td>0.04 €</td> <td>0.13 €</td> </tr> </table>	Répartition des recettes		Rappel CA 2016	CA 2017					Impôts locaux (3)		48.61 €	44.50 €			Etat (5)		21.38 €	19.09 €			Taxes diverses (4)		15.73 €	14.69 €			Emprunts		2.88 €	10.09 €			Usagers (6)		4.21 €	3.38 €			Communes membres (7)		4.32 €	3.59 €			autres subventions		2.07 €	1.49 €			Divers		0.13 €	1.21 €			Département		0.63 €	0.53 €			Cessions foncières		0.00 €	1.30 €			Région		0.04 €	0.13 €
Répartition des dépenses																																																																																																																																																																								
Rappel CA 2016	CA 2017																																																																																																																																																																							
Reversement de fiscalité (2)																																																																																																																																																																								
22.27 €	24.97 €																																																																																																																																																																							
Environnement																																																																																																																																																																								
14.24 €	14.20 €																																																																																																																																																																							
Culture																																																																																																																																																																								
10.96 €	11.62 €																																																																																																																																																																							
Assainissement																																																																																																																																																																								
9.48 €	6.78 €																																																																																																																																																																							
Transports																																																																																																																																																																								
8.98 €	8.97 €																																																																																																																																																																							
Dette																																																																																																																																																																								
8.14 €	7.03 €																																																																																																																																																																							
Sports & jeunesse																																																																																																																																																																								
5.18 €	6.01 €																																																																																																																																																																							
Développement économique																																																																																																																																																																								
8.10 €	5.71 €																																																																																																																																																																							
Sécurité																																																																																																																																																																								
4.67 €	5.42 €																																																																																																																																																																							
Aménagement																																																																																																																																																																								
2.30 €	4.32 €																																																																																																																																																																							
Intervention sociale et de santé																																																																																																																																																																								
1.54 €	1.43 €																																																																																																																																																																							
Enseignement																																																																																																																																																																								
1.31 €	1.13 €																																																																																																																																																																							
Tourisme																																																																																																																																																																								
1.01 €	1.02 €																																																																																																																																																																							
Habitat																																																																																																																																																																								
1.40 €	0.72 €																																																																																																																																																																							
Famille																																																																																																																																																																								
0.43 €	0.68 €																																																																																																																																																																							
Répartition des recettes																																																																																																																																																																								
Rappel CA 2016	CA 2017																																																																																																																																																																							
Impôts locaux (3)																																																																																																																																																																								
48.61 €	44.50 €																																																																																																																																																																							
Etat (5)																																																																																																																																																																								
21.38 €	19.09 €																																																																																																																																																																							
Taxes diverses (4)																																																																																																																																																																								
15.73 €	14.69 €																																																																																																																																																																							
Emprunts																																																																																																																																																																								
2.88 €	10.09 €																																																																																																																																																																							
Usagers (6)																																																																																																																																																																								
4.21 €	3.38 €																																																																																																																																																																							
Communes membres (7)																																																																																																																																																																								
4.32 €	3.59 €																																																																																																																																																																							
autres subventions																																																																																																																																																																								
2.07 €	1.49 €																																																																																																																																																																							
Divers																																																																																																																																																																								
0.13 €	1.21 €																																																																																																																																																																							
Département																																																																																																																																																																								
0.63 €	0.53 €																																																																																																																																																																							
Cessions foncières																																																																																																																																																																								
0.00 €	1.30 €																																																																																																																																																																							
Région																																																																																																																																																																								
0.04 €	0.13 €																																																																																																																																																																							

(1) répartition pour l'ensemble des budgets, principal et annexes, investissement et fonctionnement confondus.

(2) reversements en faveur des communes membres au titre des attributions de compensation et de la dotation de solidarité communautaire.

(3) **les impôts locaux** comprennent la cotisation foncière entreprise, la cotisation sur la valeur ajoutée, la taxe d'habitation, la taxe sur les surfaces commerciales, l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux, la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

(4) **les taxes** d'enlèvement des ordures ménagères, de séjour, de redevance assainissement et du versement transport.

(5) les dotations de l'Etat intègrent la dotation d'intercommunalité, les compensations d'exonérations fiscales, le fond national de garantie individuelles des ressources (FNGIR), la dotation de compensation de la réforme de la TP (DCRTP), le FCTVA et d'autres subventions d'Etat.

(6) les recettes des usagers correspondent aux droits d'entrée, les loyers, les participations aux travaux réalisés dans le cadre du SPANC, l'achat carburant GNV etc.

(7) pour l'essentiel, remboursements par la ville de Beauvais des frais de personnels mutualisés.